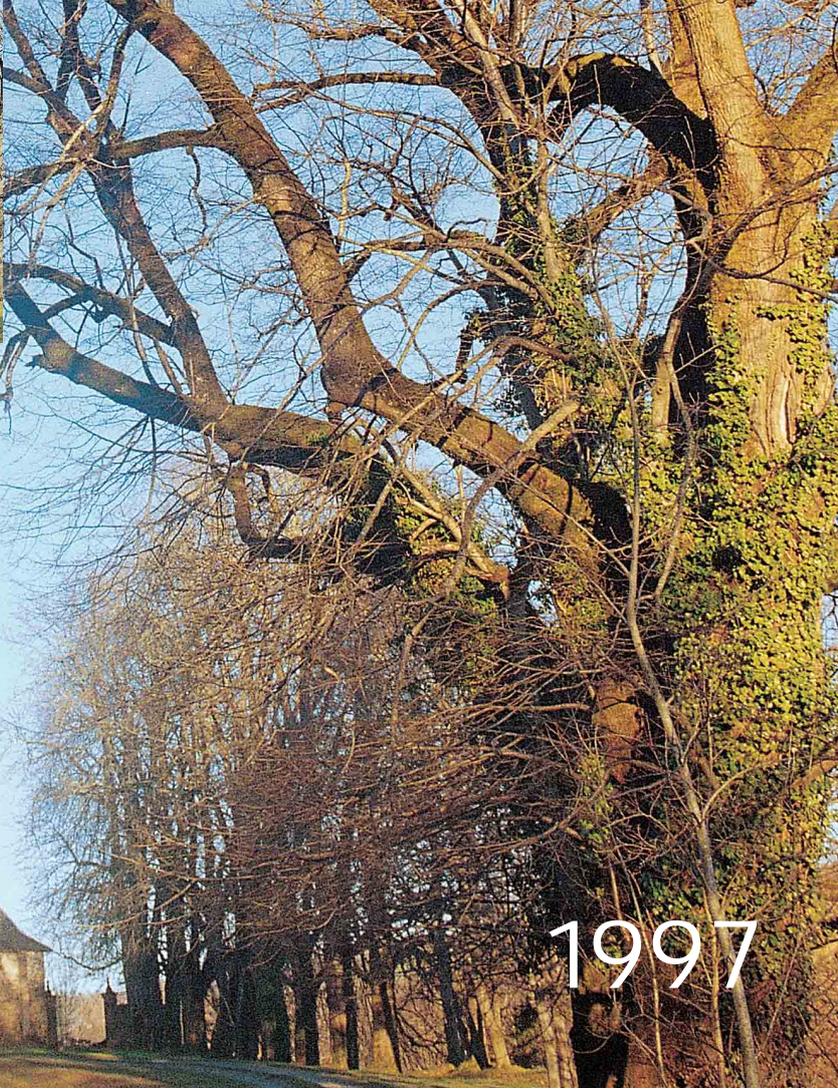
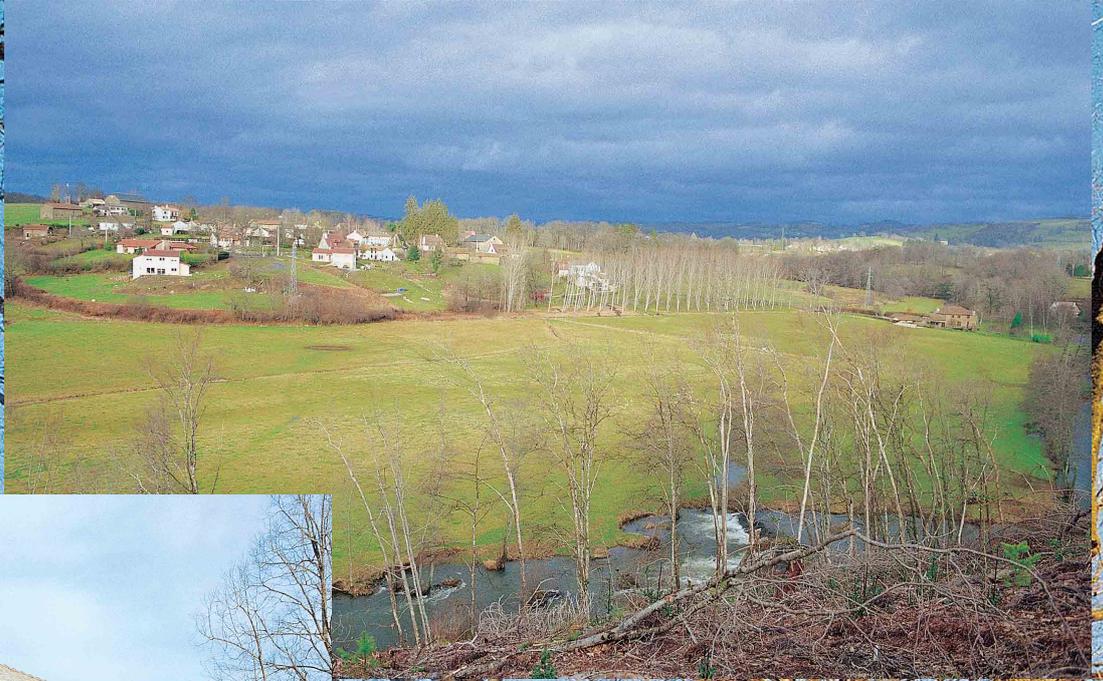


SUR REILHAC

INFORMONS NOUS



N°9

1997

Sommaire

<i>La lettre du Maire</i>	<i>P1</i>
<i>Administration de la commune</i>	<i>P2</i>
<i>Fonctionnement des services, état cecil</i>	<i>P3</i>
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	<i>P4</i>
<i>Utilisation de la Salle Polyvalente</i>	<i>P5</i>
<i>Au fil des réunions</i>	<i>P6</i>
<i>Budget</i>	<i>P7-9</i>
<i>Urbanisme</i>	<i>P10-11</i>
<i>Travaux</i>	<i>P12</i>
<i>Vie à l'école</i>	<i>P13-18</i>
<i>Meilleurs Vœux</i>	<i>P19</i>
<i>Bonne retraite Roger</i>	<i>P19</i>
<i>Inauguration de la traverse</i>	<i>P20</i>
<i>La Fête à Reilhac</i>	<i>P21</i>
<i>District</i>	<i>P22</i>
<i>Associations</i>	<i>P23-27</i>



Amendements Calcaires
Travaux d'Aménagements Fonciers

"LAS PLAGNES" - 15250 REILHAC
Tél. : 04.71.47.35.25 - Fax : 04.71.47.287.12

La lettre du Maire

La parution du bulletin municipal est pour nous le moment de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi de vous faire part de nos projets actuels.

1997 a été marquée par l'inauguration de la traverse de Reilhac en présence de nombreuses personnalités qui ont voulu souligner la qualité du travail accompli.

Monsieur PONDAVEN, Préfet, Monsieur MALHANCHE, Secrétaire Général, Monsieur Roger BESSE, Président du Conseil Général, Monsieur Yvon BEC, Président du District et Monsieur Jacques MARKARIAN, Conseiller Général, et de nombreux chefs de service, nous ont apporté ce jour-là leur soutien et leurs encouragements.

Chacun d'entre eux à son niveau avait participé au financement de ce projet qui n'a pu être réalisé que par cette étroite collaboration.

Je sais que les usagers et les riverains apprécient l'amélioration apportée à l'entrée du village tant au niveau sécurité qu'au niveau esthétique.

1997 a été aussi marquée par la mise en place du tri sélectif. Nous sommes heureux de constater que les Reilhacois jouent le jeu par leur comportement citoyen.

Chacun s'efforce d'améliorer l'environnement en triant le plus consciencieusement possible ses ordures ménagères : les cinq points verts remplissant pleinement leur office.

A moyen terme, ce dispositif sera complété par une véritable déchetterie installée par le District aux Quatre Chemins.

En 1997, le District a encore accueilli dans ses rangs une nouvelle commune. Saint-Paul-des-Landes. Cette treizième commune confirme ainsi l'importance du renforcement des relations intercommunales au niveau du bassin de vie d'AURILLAC.

Pour l'année 1998, c'est à Reilhac de bénéficier du Fonds d'Équipement des Communes mis à la disposition du Conseiller Général, Jacques MARKARIAN. Les 174 000 F attribués à ce titre par le Conseil Général nous permettront de réaliser la réfection et le renforcement de la route du cimetière jusqu'à Recoulet.

Par ailleurs, le Conseil Général nous a attribué une subvention de 22 150 F qui nous permettra d'aménager les abords du cimetière (espaces verts, stationnement...).

D'autre part, nous attendons une subvention de l'État pour engager les travaux de la route de Reilhaguet. Nous pensons pouvoir aussi compter sur l'intervention du District qui devrait prolonger le réseau d'assainissement jusqu'à l'entrée de Reilhaguet.

1998 verra se réaliser les quatre pavillons locatifs promis par l'Office Départemental d'H.L.M.



Notre projet cantonal de maison de retraite va être relancé en collaboration avec les mairies du Canton et le Conseiller Général.

Le plan d'ensemble de mise en place de structures médicalisées pour personnes âgées avance. Les projets d'Arpajon et d'Ytrac sont en cours de réalisation et en accord avec toutes les communes du Bassin, c'est à notre tour de lancer le projet Reilhacois qui est aussi celui du canton de Jussac.

Nous savons que c'est un projet de longue haleine mais nous espérons le mener à bien. Nous entendons continuer à faire avancer Reilhac avec toujours à l'esprit notre souci de bon équilibre budgétaire et d'une fiscalité maîtrisée.

Le 5 juillet, nous serons les hôtes de Monsieur et Madame DELZONS au château de Broussette : ils ont encore une fois la gentillesse de nous faire profiter de ce magnifique cadre pour organiser la fête de la Chasse. Une date à retenir ! Nous espérons faire au moins aussi bien qu'en 1993.

Notre commune si souvent citée en exemple ne serait rien sans le dévouement et la qualité du travail de tous les employés communaux et l'ardeur de tous les bénévoles qui animent les associations : qu'ils en soient tous remerciés.

Un mot particulier pour notre ami, Roger MAS, dont je salue une nouvelle fois les qualités et tout le travail accompli pour le bien de tous pendant les nombreuses années au service de Reilhac.

Soyez assurés que nous continuerons tous ensemble à nous battre pour améliorer la belle commune qui est la notre.

Nous sommes au service de tous et nous avons conscience que c'est l'effort de chacun qui nous permettra de continuer à faire de Reilhac une cité où il fait bon vivre.

Jean-Pierre PICARD.

L'administration de la commune



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean-Pierre PICARD
1er Adjoint : Louis FAUGERE
2e Adjoint : Maurice LABERTRANDIE
3e Adjoint : André FREYSSINIER
4e Adjoint : Christian VIDAL

Conseillers Municipaux :

Viviane FONTANILLE, Francis VERNET,
Jean-Pierre SERONIE, Jean-Claude LACOSTE,
Simon BOULDOYRE, Pascal GAMEL,
Bernard LAVEISSIERE, Jeanine DEMAZIERE,
Ginette APCHIN, Annie VIGNERON.

COMMISSIONS

- Commission : Travaux, Equipement, Voirie

L. FAUGERE, J. DEMAZIERE, F. VERNET, P. GAMEL,
J.P. SERONIE, S. BOULDOYRE

- Commission : Urbanisme, P.O.S., Environnement

M. LABERTRANDIE, S. BOULDOYRE, J. DEMAZIERE,
J.C. LACOSTE, J.P. SERONIE, F. VERNET

- Commission : Finances et Communications

A. FREYSSINIER, G. APCHIN, J.C. LACOSTE,
B. LAVEISSIERE, J.P. SERONIE, A. VIGNERON,
F. VERNET

- Commission : Affaires Scolaires

G. APCHIN, S. BOULDOYRE, B. LAVEISSIERE,
C. VIDAL, A. VIGNERON

- Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Ecole

C. VIDAL, V. FONTANILLE, P. GAMEL, G. APCHIN,
B. LAVEISSIERE, A. VIGNERON

- Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD
Jeanine DEMAZIERE, Ginette APCHIN, Viviane FONTANILLE, Maurice LABERTRANDIE, Yvonne ALRIC, Marie-Louise COSTES, Juliette LAPOUBLE, Catherine WALTER.

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY :

Louis FAUGERE, Simon BOULDOYRE

- S.I.V.M. de la Vallée de l'Authre :

Louis FAUGERE, Pascal GAMEL

- Syndicat Touristique du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE, André FREYSSINIER

Le Maire et les Adjoints sont membres de droit de toutes les Commissions.

EMPLOYES COMMUNAUX

- Secrétaire de Mairie :

Josette GUBERT

- Employé de service :

Roger MAS

- Le personnel de service :

Renée SALLES, Agent de service Ecole Maternelle
Josette PLANCHON, Agent d'entretien
Claudine LAJARRIGE, Agent d'entretien

Fonctionnement des services - Etat civil

HORAIRES

- **Horaires scolaires :**
De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(Vendredi 15 h 30)
- **Secrétariat de Mairie :**
Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, sauf le lundi
- **Bibliothèque :**
 - Lundi de 14 h à 16 h
 - Mardi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
 - Mercredi de 14 h à 16 h
 - Jeudi de 9 h à 12 h
 - Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
 - Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

TARIFS MUNICIPAUX

- **Transports scolaires :**
Primaire / par an367,00 F
- **Garderie :**
de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h - L'heure ...7,50 F
- **Cantine :**
Ticket à la semaine46,40 F
Ticket occasionnel 14,80 F
- **Redevance pour enlèvement des ordures ménagères :**
Par foyer540,00 F
- **Concession**
Le m²250,00 F

TRANSPORTS

REILHAC / NAUCELLES / AURILLAC

REILHAC	7.20	-			13.20	
Cité des Landes	7.21	-			13.21	
Embranch. D 922	7.23	-			13.23	
NAUCELLES	7.25	7.20			13.25	
Lardennes	7.26	7.21			13.26	
Cité d'Encanjac	7.27	7.22			13.27	
Quatre Chemins	7.30	7.25			13.30	
AURILLAC						
Saint-Joseph	7.37	7.32			13.37	
Dorinière	7.39	7.34			13.39	
Place de la Paix	7.40	7.35			13.40	
Square	7.45	7.40			13.43	
Place St-Etienne	7.48	7.43			-	
LEP	7.52	7.47			-	

AURILLAC / NAUCELLES / REILHAC

AURILLAC						
LEP		-	12.30		17.05	18.05
Place St-Etienne		-	12.33		17.08	18.08
SQUARE		12.15	12.37		17.32	18.12
Place de la Paix		12.17	12.40		17.15	18.15
Dorinière		12.18	12.42		17.17	18.17
St-Joseph		12.20	12.44		17.19	18.19
Quatre-Chemins		12.27	12.51		17.26	18.26
Cité d'Encanjac		12.28	12.53		17.28	18.28
Lardennes		12.29	12.54		17.29	18.29
NAUCELLES		12.30	12.55		17.30	18.30
Embranch. D 922		12.33	12.58		17.33	18.33
Cité des Landes		12.34	12.59		17.34	18.34
REILHAC		12.35	13.00		17.35	18.35

TARIF 1998

BILLETS :

- Billet unitaire (blanc)6,20 F
- Carnet de 10 billets (bleus)..... 46,00 F
- Carnet de 10 billets (roses)38,00 F
- Billet collectif (minimum 10 personnes)4,00 F

ABONNEMENT :

- Mensuel ordinaire (orange)144,00 F
- Mensuel étudiant (vert)115,00 F
- Mensuel réduction (rose)..... 96,00 F

Circule tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Pour acheter votre titre de transport :

M. ISOULET, Café-Tabac à Reilhac
M. COUDERT, Café-Journaux à Naucelles
ACCUEIL STABUS, Place du Square à Aurillac
(04.71.48.53.00)

ETAT CIVIL 1996

NAISSANCES :

- PANNETIER Kim, le 21 Janvier
- BEGUET Emeline, le 26 Février
- TEULET Gaspard, le 11 Mars
- MOISSINAC Justine, le 21 Juillet
- CIPIÈRE Antonia, le 20 Août
- MALBOS Julien, le 25 Novembre

MARIAGES :

- COMBADIÈRE Yves et MEILHAC Sandrine, le 28 Juin
- LAVIGNE Michel et CAÏANO Isabelle

DÉCÈS :

- FOURCOUX épouse DELAGE Simone, le 06 Mars
- LESCURE Georges, le 30 Avril
- HORVAT veuve LAINSCAK, le 07 Mai
- MEGAS Thomas, le 08 Juin
- TIRABI Marie, veuve LAPORTE, le 15 Juillet
- CLAUZEL Jean, le 04 Novembre

Centre Communal d'Action Sociale

Cette commission dont les moyens de fonctionnement sont attribués par le Conseil Municipal lors du vote du budget primitif est gérée par des membres élus du Conseil Municipal et des membres nommés.

Son rôle est essentiellement d'apporter des aides à ceux qui peuvent être en difficulté, et aux personnes âgées.

Les membres élus de cette commission sont :

Mme Demazière Jeanine
M. Labertrandie Maurice
Mme Apchin Ginette
Mme Fontanille Viviane

Les membres nommés

Mme Alric Yvonne
Mme Coste Marie-Louise
Mme Lapouble Juliette
Mme Walter Catherine

Les activités décidées en réunion de commission ont pour cette année 1997 concerné :

- l'aide au repas des personnes âgées de 63 ans et plus ;



Fête des Mères - Préparatifs pour la distribution des roses pour toutes les mamans de Reilhac



- la distribution d'une rose à toutes les mamans de la commune à l'occasion de la fête des mères ;
- la confection d'un colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus.

En ce qui concerne les aides apportées aux personnes en difficulté, elles ont fait l'objet de plusieurs études en commission qui ont été transmises aux services départementaux.

9 dossiers ont été examinés et ont reçu une suite favorable.



Ils étaient 80 et ils s'y connaissaient en cuisine... c'était bon, très bon !
Remerciements aux cuisinières bénévoles : Marie-Jo Labertrandie, Viviane Fontanille, Ginette Apchin, Juliette Lapouble, Marie-Louise Coste, Yvonne Alric.

PETIT MÉMENTO À L'USAGE DES ADMINISTRÉS ET PERSONNES ÂGÉES

1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

- Carte Nationale d'identité

• Première demande : extrait d'acte de naissance - extrait d'acte de mariage le cas échéant - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - timbre fiscal 150 F - imprimé de demande à votre disposition au secrétariat.

2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m² : obligation de déposer un permis de construire.

Pour toute construction inférieure à 20 m², pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimé à disposition au secrétariat.

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

3 - Elections

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité.

4 - Adresses utiles

• ANPE - 3, rue Jean-de-Bonnefon - Aurillac - 04 71 48 36 43

• ASSEDIC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 04 71 48 54 07

• CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 58 00

• CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 57 00

• UDAF - Information des familles
Rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 42 42

• ACART - Association Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile
4, av. du 4 septembre - Aurillac - 04 71 48 76 34

• ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

• ADAVEMIC - Aide à domicile Pers. Agées et Malades...
60, av. Aristide Briand, rés. Aurore - AURILLAC - 04 71 48 42 46

• Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle pour les Jeunes
Rue du Frère Amance - Aurillac - 04 71 64 36 55

• SID - Service de Soins à Domicile
1, rue de la Jordanne - Aurillac - 04 71 64 16 07

• P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie
1, rue de l'Olmet - Aurillac - 04 71 64 09 14

Utilisation de la Salle Polyvalente

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE REILHAC

LOCATION DES SALLES SANS L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Réunions, AG, Congrès etc	Gratuit	500 F
- Activités socio-culturelles (théâtre, danse, cinéma, musique...)	Gratuit	500 F
- Expositions diverses	Gratuit	500 F
- Quines, concours divers	250 F	500 F
- Bal	500 F	Non admis
- Activités sportives (Judo, Gym, Ping-Pong)	Gratuit	50 F/heure

LOCATION DES SALLES AVEC L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Repas	400 F	1 000 F *
- Réveillon	1 000 F	Non admis
- Arbre de Noël	Gratuit	1 200 F

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
- Apéritif	500 F
- Repas familial, mariage ...	1 000 F *

COMMERÇANTS DE LA COMMUNE	
- Apéritif	750 F
- Repas, mariage ...	1 500 F *

* Pour les prix accompagnés d'un *, il sera perçu un supplément de 3 F/ personne pour la vaisselle

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Saison 1997, 1998 (avec réservation de la salle polyvalente).

Samedi 7 février 1998

- REPAS des chasseurs à la Salle Polyvalente

Samedi 14 février 1998

- CARNAVAL St. VALENTIN du Comité des fêtes à la Salle Polyvalente

Vendredi 20 février 1998

- CONCOURS DE BELOTE du football C.R. à la Salle Polyvalente

Samedi 28 février 1998

- CONCOURS DE BELOTE du Tilleul Reilhacois à la Salle Polyvalente

Dimanche 1 mars 1998

- REPAS DES AÎNÉS par le CCAS à la Salle Polyvalente

Judi 5 mars 1998

- GOÛTER Club des aînés

Samedi 14 mars 1998

- CONCOURS DE BELOTE du Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente.

Mardi 7 avril 1998

- GOÛTER Club des aînés

Samedi 11 avril 1998

- TOMBOLA, REPAS du football C.R. à la salle polyvalente

Samedi 25 avril 1998

- COURSE PÉDESTRE ET SOIRÉE DANSANTE du Comité des fêtes à la Salle Polyvalente

Dimanche 10 mai 1998

- REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS à la Salle Polyvalente

Samedi 16 Mai 1998

- MARCHÉ DE PAYS ET DU PLANT du Comité des fêtes à la Salle Polyvalente

Mardi 19 mai 1998

- GOÛTER Club des aînés

Samedi 20 juin 1998

- FÊTE DE LA St-JEAN Comité des fêtes à la salle polyvalente

Samedi 27 juin et Dimanche 28 juin 1998

- FÊTE DE L'ÉCOLE de l'APE à la Salle Polyvalente

Dimanche 5 juillet 1998

- FÊTE DE LA CHASSE au Château de Broussette

Samedi 1 et Dimanche 2 Août 1998

- FÊTE DE REILHAC - Comité des fêtes

Au fil des réunions...

SÉANCE DU 27 MARS 1997

• Vote du budget Primitif 1997

Le budget se compose comme suit :

- Section de fonctionnement : 3 039 524 F.
- Section d'investissements : 958 513 F.

Le budget est voté à l'unanimité.

• Monsieur le maire propose de **transformer le contrat emploi solidarité de Mlle Claudine DELON en contrat emploi consolidé**, pour une durée de 12 Mois.

• Il expose que le plan d'occupation des sols tel qu'il a été approuvé le 22/01/1988 ne correspond plus aux exigences actuelles.

Après discussion, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de prescrire la **révision du P.O.S.**
- DEMANDE que les services de la DIREC-TION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite de la procédure.

- DONNE autorisation au Maire pour signer tout contrat ou convention à intervenir.

- SOLLICITE l'État pour une dotation qui couvrira les frais matériels nécessaires à cette révision.

- DIT que les crédits nécessaires au financement des dépenses afférentes à cette révision seront inscrites au budget de l'exercice considéré.

• Restauration de la statue de la Vierge à l'Enfant (ÉGLISE DE REILHAC) :

Montant des travaux : 17 000 F. TTC environ, financé par des dons des habitants de la Commune ainsi que par une subvention de l'Association des Amis du Patrimoine de Haute-Auvergne.

Cette restauration sera suivie par Mme MEZARD, Conservateur des Antiquités des Objets d'Art du Cantal.

• **Renégociation de certains prêts** avec la Caisse des Dépôts et Consignations compte tenu de la baisse des taux d'intérêts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'opération de renégociation.

SÉANCE DU 25 JUIN 1997

Le Conseil Municipal se réunit en présence de Monsieur BEAUFORT, Percepteur Municipal, afin d'**examiner le Compte Administratif 1996** :

• Section de Fonctionnement avec 2 788 926 F de dépenses et 2 987 581 F de recettes, ce qui fait apparaître un excédent de clôture de 198 654 F.

• Section d'Investissement : les travaux programmés étaient de 1 972 310 F. Il a été réalisé 1 276 604 F, la différence soit 694 680 F fera l'objet d'un report de travaux envisagés en 1997.

L'analyse du Compte Administratif est considérée comme satisfaisante et fait apparaître une bonne gestion.

• La commune met une option pour l'**acquisition d'un bois** appartenant à Madame MARTIN-DUSSAULT et ce, pour enrichir son patrimoine et préserver l'environnement.

• Le Conseil Municipal accorde à Monsieur CALVET Alain un droit de **servitude** de vue pour l'ouverture d'une fenêtre sur le domaine privé de la commune.

• Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'à partir de mai 1997, le District du Bassin d'Aurillac met en œuvre la **collecte des déchets d'emballage ménagers**. Sur les zones rurales, ce programme se traduit par l'implantation de points verts (aménagement à la charge de la Commune).

Après délibération, le Conseil Municipal décide de solliciter une aide au Fonds Départemental des Déchets.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1997

• Le Conseil Municipal s'est réuni en présence de Monsieur BEAUFORT, Receveur Municipal, pour le **vote du budget supplémentaire 1997**.

Après avoir repris les excédents de fonctionnement et les restes à réaliser de 1996 en Investissement, le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et dépenses à :

- Fonctionnement : 148 906 F

- Investissement : 27 286 F

Le budget, calculé au plus juste, est voté à l'unanimité.

• Suite à la décision du 27 mars 1997 concernant la **révision du Plan d'Occupation des Sols**, le Conseil Municipal choisit le **bureau d'études AMENA** de Rodez. Ce dernier sera chargé d'élaborer le dossier technique de la procédure de révision du POS.

• Suite à la décision prise lors de la réunion du 25 juin 1997 et à l'estimation du Service des Domaines, le Conseil Municipal décide d'**acquérir le bois situé au Calvaire** appartenant à Madame MARTIN-DUSSAULT.

• Après de nombreux constats faits par les habitants concernant la saveur chlorée de l'eau, le Conseil Municipal en fera part au District afin d'étudier des possibilités permettant d'aller vers l'amélioration de la qualité de l'eau.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1997

• Adhésion de la Commune de Saint-Paul-des-Landes au District du Bassin d'Aurillac : Par délibération en date du 13 décembre 1997, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes a décidé de demander l'adhésion

de la Commune au District à compter du 1er janvier 1998.

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Saint-Paul-des-Landes au District.

• Demandes de subventions :

- Dotation globale d'équipement des communes 2ème part 1998.

Aménagement de la voie communale de Reilhaguet :

L'avant projet sommaire établi par la DIREC-TION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT fait ressortir un montant HT des travaux à l'entreprise à 855 400 F.

Ce qui représente une dépense globale de 1 088 000 F. TTC (ce montant comprenant entre autre la rémunération de l'État).

Le Conseil Municipal approuve ce dossier et demande à M. le Préfet l'inscription de ces travaux sur le programme D.G.E. 2ème part 1998.

• Fonds d'équipement des communes rurales :

- Aménagement des voies communales n° 6 et 10 de Reilhaguet et du Cimetière.

- Montant H.T. des travaux à l'entreprise égal à 189 430 F.

(W.C. de Reilhaguet) et 170 350 F (voie communale du cimetière) ce qui représente une dépense globale de 460 000 F TTC.

Le Conseil Municipal approuve ce dossier et demande à M. le Président du Conseil Général l'inscription de ces travaux sur le Fonds d'Équipement des Communes Rurales.

• Récupération des Amendes de Police.

- Aménagement de parkings au cimetière :

- Montant H.T. des travaux à l'entreprise 88 600 F ce qui représente une dépense globale de 110 000 F.

Le Conseil Municipal approuve ce dossier et demande à M. le Président du Conseil Général l'inscription de ces travaux sur le Fonds de récupération des amendes de police.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer le bail emphytéotique à intervenir entre la commune et l'office départemental d'H.L.M. concernant la construction de quatre pavillons locatifs au lotissement les Violettes 2.

M. le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réformer les biens acquis avant le 31 décembre 1991 et qui ne sont plus utilisés.

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de procéder à ces opérations.

Ginette Apchin

Budget 97

Le budget, voté le 27 mars 1997, à l'unanimité, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre PICARD et en présence de Monsieur BEAUFORT, Percepteur, s'équilibre en fonctionnement à 3 039 524 F.

Ce budget en hausse par rapport à celui de 1996 qui s'élevait à 2 907 284 F permet de dégager un prélèvement de 549 505 F affecté aux investissements.

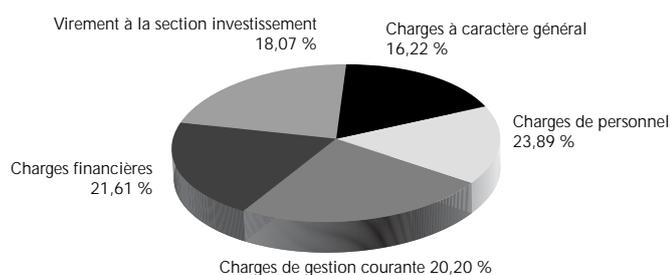
En ce qui concerne les taux d'imposition et qui permettent d'équilibrer le budget, le Conseil Municipal s'est efforcé de n'appliquer qu'une augmentation de 3 % en favorisant la taxe professionnelle avec 2 % pour ne pas pénaliser les entreprises et contribuer par cette aide à maintenir l'emploi sur notre commune.

La nouvelle comptabilité M14 mise en place en 1997 a apporté quelques modifications dans les communes de 500 à 3 500 habitants. En effet, les dépenses et les recettes apparaissent avec des appellations différentes de celles des années précédentes.

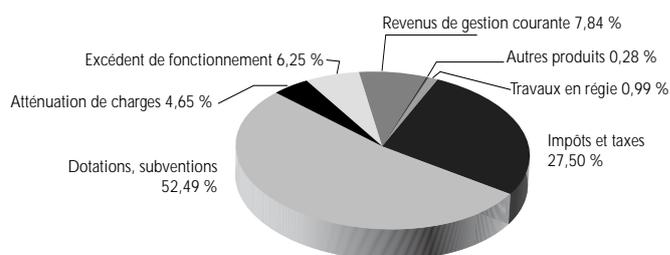
Afin de mieux interpréter les tableaux ci-dessous concernant les dépenses de Fonctionnement et les recettes où elles sont regroupées par chapitre, il est utile de prendre comme repère l'énumération des différentes charges concernant chacun de ces chapitres dont vous trouverez le détail dans la page annexée (1).

DEPENSES	3 039 524,00 F	100 %	RECETTES	3 039 524,00 F	100 %
Charges à caractère général	493 000,00 F	16,22	Revenus de gestion courante	238 200,00 F	7,84
Charges de personnel	726 000,00 F	23,89	Travaux en régie	30 000,00 F	0,99
Charges de gestion courante	614 130,00 F	20,2	Impôts et taxes	835 902,00 F	27,5
Charges financières	656 889,00 F	21,61	Dotations, subventions	1 595 422,00 F	52,49
Virement à la section investissements	549 505,00 F	18,07	Autres produits	8 400,00 F	0,28
			Atténuation de charges	141 600,00 F	4,65
			Excédent de fonctionnement	190 000,00 F	6,25

DÉPENSES



RECETTES



Dans les grandes lignes de ce budget, on constate en recette que la DGF (État) passe de 1 195 250 F en 1996 à 1 219 000 en 1997, à laquelle s'ajoutent la participation du District 85 338 F et diverses attributions de péréquation et de compensation FNPTP : 165 500 F - TP, TF et TH : 125 584 F soit un total de 1 595 422 F.

Pour les recettes fiscales, elles passent de 787 608 F à 835 902 F, dont 798 114 F propres à la commune. Dans les atténuations de charges, on retrouve la participation de l'État pour les emplois C.E.S. pour un montant de 141 600 F.

En ce qui concerne les frais financiers, c'est-à-dire les intérêts correspondants aux divers emprunts, ils sont en baisse, 656 889 F en 1997, 684 090 F en 1996 et 718 700 F en 1995.

A noter que pour diminuer encore ces charges de remboursement, le Conseil Municipal a renégocié à la baisse les intérêts de plusieurs emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Après application des 3 % d'augmentation des taux d'imposition de la commune pour 1997, on peut en connaître la variation dans le tableau ci-après depuis 1993.

Budget 97

	1993	1994	1995	1996	1997	Produit 1997	Produit 1996
Taxe d'habitation	10,13	10,34	10,55	10,87	11,20	325.920 F	296.751 F
Foncier bâti	14,00	14,28	14,57	15,01	15,46	286.319 F	265.677 F
Foncier non bâti	58,14	59,30	60,48	62,30	64,16	113.569 F	109.025 F
Taxe professionnelle	10,60	10,81	11,02	11,24	11,46	72.312 F	79.723 F
TOTAL						798.120 F	751.176 F

L'augmentation des taux permet de porter les produits de 751 178 F pour 1996 à 798 114 F pour 1997 soit 46 936 F de plus.

L'installation de la CADAC sur la commune doit générer pour 1997 un complément de taxe professionnelle de 46 000 F.

A ces taux s'ajoutent ceux du District mais aussi ceux du Département et de la Région, et les actualisations forfaitaires des bases fixées par la loi des finances.

	DISTRICT		DÉPARTEMENT		RÉGION	
	1996	1997	1996	1997	1996	1997
Taxe d'habitation	2.85	2.9	8.02	8.20	2.05	2.05
Taxe foncière bâtie	3.84	3.91	12.90	13.19	2.79	2.79
Taxe foncière non-bâtie	12.26	12.49	57.32	58.62	6.40	6.40
Taxe professionnelle	2.42	2.47	11.21	11.46	2.20	2.20

Pour la région, ils restent stationnaires.

En contrepartie, le District, en plus de la réversion de 85 000 F, a pris à sa charge, l'ensemble des travaux d'assainissement de la commune.

INVESTISSEMENTS

La section d'investissement pour 1997 s'équilibre à 958 513 F.

Les travaux d'agrandissement et d'achèvement du cimetière d'un montant de 160 000 F et d'éclairage public ont été les principaux travaux réalisés.

DEPENSES	958.513,00 F	RECETTES.....	958.513.00 F
Remboursement emprunt	606.919,00 F	Excédent reporté	147.244,00 F
Reversement TVA.....	147.244,00 F	Fonds compensation TVA.....	45.160,00 F
Eclairage public.....	44.350,00 F	Taxe locale d'équipement.....	12.604,00 F
Cimetière	160.000,00 F	Prélèvement sur Fonct.....	549.505,00 F
		Emprunt.....	204.000,00 F

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire a été voté le 14 octobre 1997 à l'unanimité.

Ce budget a permis d'apporter les ajustements nécessaires aux prévisions faites lors du budget primitif.

Après avoir repris les excédents de fonctionnement et les restes à réaliser à la section d'investissement de 1996, le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Fonctionnement : 148 906 F
- Investissement : 27 286 F

DEPENSES	148.906,00 F	RECETTES	148.906,00 F
Charges à caractère général	74 586,00 F	Excédent	8 654,00 F
Charges de personnel	40 320,00 F	Produits	600,00 F
Charges de gestion courante	7 000,00 F	Impôts et taxes	46 603,00 F
Charges financières	21 500,00 F	Dotations, subventions	40 069,00 F
Virement à la section d'investissement	5 500,00 F	Autres produits	12 000 F
		Atténuation de charges	24 000,00 F
		Produits exceptionnels	16 980,00 F

Investissements : • Mobilier 3 500 F
• Voirie 23 786 F

ORDURES MÉNAGÈRES

La taxe de ramassage est passée de 520 F pour 1996 à 540 F pour 1997.

	1995	1996	1997
Ramassage	480,00 F	520,00 F	540,00 F
Recettes	156 480,00 F	174 256,00 F	183 600,00 F
Dépenses (SIVM)	160 280,00 F	175 770,00 F	173 846,00 F
Résultats	- 3 800,00 F	- 1 514,00 F	9 754,00 F

EAU - ASSAINISSEMENT

FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT

(Communication District)

Tarifs applicables au 01/01/98

- Eau	5,53 F H.T. le m ³
- Assainissement	5,53 F H.T. / m ³
- Redevance Adour-Garonne	1,67 F H.T. / m ³
- Fonds National d'Adduction d'Eau	0,14 F H.T. / m ³
- PRIX TOTAL DU m ³	13,58 F H.T. en 1998
	12,98 F H.T. en 1997

Ce budget reflète encore cette année, la volonté du Conseil Municipal de poursuivre son action de développement de la commune de Reilhac en restant modéré sur la fiscalité et en veillant à ce que les dépenses de fonctionnement, sans empiéter sur les services dus aux habitants, correspondent aux possibilités financières de la commune.

Le Conseil Municipal adresse ses remerciements à Monsieur BEAUFORT, Percepteur, pour sa contribution à l'élaboration des budgets de la Commune et à tout l'intérêt qu'il porte à la gestion de notre commune.

L'Adjoint aux Finances
André Freyssinier

Feuille annexée 1

Urbanisme

Pour l'année 1997, la commission d'urbanisme a enregistré :

- 5 permis de construire :
 - 1 à Cap del couderc ;
 - 2 à Brousse ;
 - 1 à Lagarde ;
 - 1 à Messac.
- 12 demandes de travaux exemptés du permis de construire ;
- 15 renseignements d'urbanisme ;
- 7 certificats d'urbanisme.

LOGEMENTS LOCATIFS

Au lotissement des Violettes 2, le conseil municipal met à disposition de l'office HLM une dernière tranche de terrains pour réaliser quatre nouvelles constructions ce qui achèvera cet agréable ensemble locatif.

Après cette dernière tranche de travaux, le conseil municipal mettra tout en œuvre pour terminer la voirie et les trottoirs courant 1999.

BOIS DU CALVAIRE

La commune, propriétaire d'une partie du bois du Calvaire qui surplombe le bourg, décide d'acquérir la deuxième partie de ce bois d'une superficie de 37a 80ca en acceptant l'offre faite par les propriétaires MARTIN-DUSSAULT pour un montant de 11 500 F.

Cette nouvelle acquisition, véritable couronne dominant le vieux bourg et les lotissements des Violettes 1 et 2 sera ainsi inscrite en zone protégée lors de la nouvelle révision du P.O.S. Un aménagement de ce bois sera réalisé avec l'aide du District.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

En réunion du 27 février 1997, Monsieur le Maire explique que le plan d'occupation des sols tel qu'il a été approuvé le 22 janvier 1988 ne correspond plus aux exigences de l'aménagement spatial de la commune. Il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal afin notamment de prendre en compte les orientations du schéma directeur appliqué par le district du bassin d'Aurillac et approuvé le 12 décembre 1995.

Choix du bureau d'études :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à la décision de 27 mars 1997 l'autorisant à lancer une consultation auprès de plusieurs bureaux d'études pour l'élaboration du dossier technique de révision du P.O.S., il est décidé :

- 1 - Le bureau d'études AMENA de RODEZ est retenu pour ce travail.

Bois du Calvaire





Points Verts

2 - Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention définissant les différentes phases de la mission à venir entre la commune et le bureau d'études AMENA.

Il est convenu que le travail de la Direction Départementale de l'Équipement portera sur le suivi des études et des procédures réglementaires administratives.

Lors d'une première réunion le 22 janvier 1998, la commission d'urbanisme et le bureau d'études AMENA ont retracé les points importants au vue de la révision du P.O.S.

Dès le printemps, le bureau d'études, sous la direction de Melle Valentine ZERBIB prendra connaissance du terrain et entamera l'élaboration d'une première phase qui sera suivie en fin d'année et au plus tard début 1999 de l'enquête publique sur le territoire communal.



Tri sélectif : initiation pour les jeunes écoliers de Reilhac

LE TRI SÉLECTIF

Un bilan satisfaisant pour la première année de la collecte sélective des déchets.

En continuant sur cette voie nous ne pouvons que réussir notre avenir et celui des générations futures. Chaque jour chacun de nous jette en moyenne 1 Kilo d'ordures ménagères. Grâce au tri sélectif nous pouvons en récupérer une grande partie.

LORSQUE L'ON TRIE :

Les journaux et les magazines, les bouteilles et les flacons en plastique sans bouchon, les boîtes en aluminium et en fer blanc, les emballages ménagers en verre et sans bouchon ni capsule.

NOUS OBTENONS LES RÉSULTATS SUIVANTS :

1 tonne de papier/carton collecté = 900 kg de carton, papier sanitaire ou journaux.

35000 bouteilles plastiques (sans bouchon) recyclées = 1 tonne de matières plastiques réutilisable sous forme de tuyaux ou de vêtements.

2 500 bouteilles de verre recyclées = 1,2 tonne de matières premières de 80 kg de fuel économisé.

LES POINTS VERTS.

La commune de REILHAC dispose de cinq points verts à Recoulet, Cité des Landes, Lasplagnes, Lagarde et Brousse (en commun avec Crandelles).

L'adjoint à l'Urbanisme
Maurice LABERTRANDIE

Travaux

VOIRIE

La réfection de la route départementale n° 453 terminée, la commune décide d'entreprendre des travaux sur certaines voies communales.

L'étude établie par la Direction Départementale de l'Équipement prévoyait :

- sur le secteur de Cap del Couderc, entre les maisons de M. LABERTRANDIE et Mme GAILLARD, la pose de caniveaux et grilles avaloirs ; le reprofilage et renforcement de la chaussée et application d'un enduit bicouche. De même, sur le tronçon de route du carrefour maison de M. BOYER à celle de M. LONDEIX, la chaussée a reçu le même traitement que ci-dessus.

- sur la route de Brousse, du carrefour de Lagarde à Capelle, la chaussée a fait l'objet d'une réfection totale sur une longueur de 2 700 m, avec reprise des arrachements de l'ancien tapis et exécution d'un enduit superficiel bicouche d'émulsion.



Travaux Capelle à Lagarde

Les travaux confiés à l'Entreprise Cochery Bourdin Chaussée, et grâce à la qualité du travail accompli, les voiries présentent un meilleur aspect et améliorent ainsi les conditions de circulation des usagers.

Dans le cadre d'entretien courant, sur l'ensemble des voies communales de l'emploi partiel a été réalisé. Ainsi toutes les routes sont en bon état.

D'autres travaux restent à faire. Souhaitons que 1998 sera une bonne année pour les réaliser.



Vue d'ensemble du nouveau cimetière

CIMETIÈRE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier bulletin, le manque de concessions au cimetière nous a conduit à réaliser certains travaux.

Entre le nouveau cimetière et le terrain de M. COUDERC, la construction du mur se termine, hauteur 1,70 mètre environ.

Côté chemin, le mur sera moins haut 0,40 à 0,50 avec pose d'une clôture de type NYLOFOR-3-D.

Quelques travaux restent encore à réaliser, pour la récupération de l'eau de ruissellement la pose de grilles avaloir ou caniveaux seront nécessaires.

L'accès au niveau cimetière se fera par les portails des cimetières existants. La dépose de l'ancienne clôture en grillage entre les deux permettra une circulation dans tout le cimetière.

Les travaux terminés vont nous permettre de disposer de 140 concessions supplémentaires environ.

ENTRETIENS

De multiples et divers travaux sont effectués par les agents de la commune tels que taille et tonte des espaces verts, entretien du terrain de sport, du cimetière, balayage des routes, curages des fossés, entretien des bâtiments communaux.

Pendant les vacances scolaires de fin d'année, les peintures des WC de l'école ont été refaites par les employés.

*L'Agent des Travaux
Louis FAUGÈRE*

ECOLE PUBLIQUE : Auguste Bancharel

Les effectifs de l'école sont stables pour l'année 1997 :

73 enfants répartis dans 4 classes (17 CM, 15 CE, 20 GS/CP, 21 Maternelle)

L'année 1997 a été de nouveau fertile en activités de toutes sortes durant le temps scolaire, activités rendues possibles par l'Amicale des Parents d'Élèves et les subventions allouées par la Mairie et Jeunesse et Sport.

- Participation à un **concours d'affiches** pour sensibiliser les enfants à la défense de l'environnement, concours organisé par le Conseil Général.
- Participation à l'**inauguration** du Tri sélectif, visite de l'**exposition** : les objets de récupération s'animent à Aurillac aux Écuries.
- La **Prévention Routière** : pour la première fois, la piste routière s'est installée dans la cour de l'école et chacun a pu tester ses connaissances du code de la route.
- Grâce à l'**élaboration d'un contrat ARVEJ** en partenariat entre l'Amicale des Parents d'Élèves, la commune et Jeunesse et Sport :
 - 8 heures d'initiation à l'**escrime** ont été proposées aux classes de CM, CE, GS/CP (Maître Philippe Freyssinier) ;
 - 4 heures d'initiation au **judo** pour les classes de CM, CE, GS/CP (M. Francis BRUEL)
 - 5 séances de **poney** pour la maternelle (Poney-Club d'Aurillac)
 - 1 trimestre de **musique** pour les classes CM, CE (M. Roux)
 - 2 trimestres de **musique** pour les classes GS/CP, Maternelle (M. Valadeau).
- Mise en place d'un **atelier de lecture** : le mercredi matin, tous les 15 jours, "les grands lisent aux petits" pour le plus grand bonheur de tous. Cet atelier permet aux "grands" (CE) de se responsabiliser et à ceux pour qui la lecture est un fardeau, d'y trouver un objectif valorisant. Quand aux "petits" (Maternelle), ils souhaitent devenir vite grands.



Ateliers de lecture et décloisonnement entre les classes

- Mise en place d'un **décloisonnement** entre les classes de CE, GS/CP, Maternelle : tous les jeudis après-midi, les enfants de chaque classe, durant environ 50 minutes, et à tour de rôle travaillent dans un atelier de travaux manuels, d'éducation physique, d'expression corporelle.
- **Initiation à l'informatique** : 70 h (Bernard Laveissière)
- **Initiation à l'anglais**
 - CM : intervention d'un maître spécialisé (M. Versange)
 - CE : utilisation du matériel pédagogique fourni par l'Inspection Académique (cassettes vidéos)
- **Présence** deux fois par semaine d'un **maître spécialisé** pour aider les enfants en difficultés passagères en lecture.
- Départ de la classe de CE en **Classe de mer** à la Tranche sur Mer du 19 juin au 26 juin 1997.
- **Voyage scolaire** des CM au Lac du Pêcher.
- **Fête de l'école** : elle a permis à la Maternelle et à la classe de GS/CP de montrer des talents de danseurs et la classe de CE a fait partager au public les vicissitudes du "géant aux chaussettes rouges" qui voulait rapetisser afin de se marier.

L'année s'est terminée avec le **passage du Père Noël** et sa distribution de jouets, et le **goûter de Noël** offert par la Mairie.

La Directrice
Mme Vermeuzouze

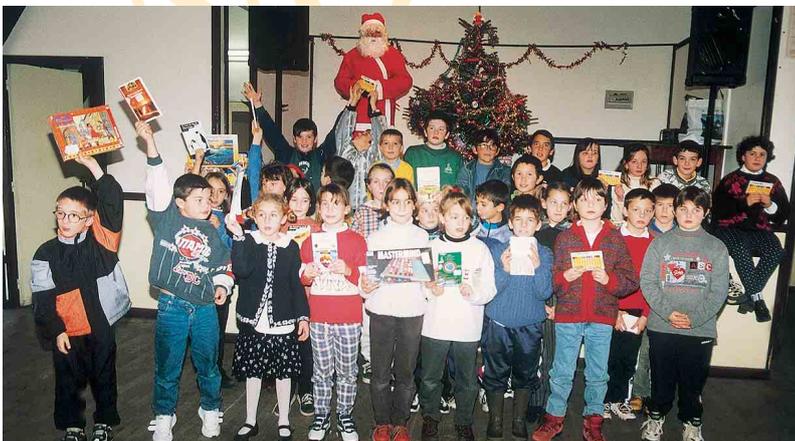
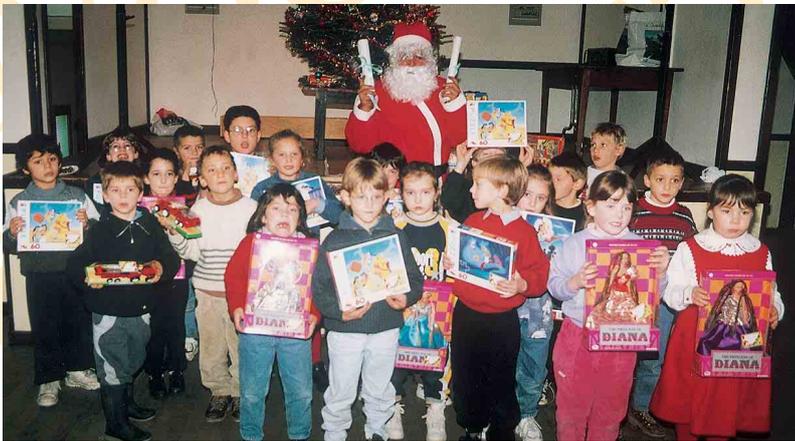


• ECOLE PUBLIQUE : Auguste Bancharel



REPAS DE NOËL

L'épreuve de Noël... cuisinières et jeunes "Becs Fins" se rencontrent, c'était très bon



La Tradition l'exige...

Les enfants de Reilhac ont reçu le Père Noël à la Salle Polyvalente...

... il a été dévalisé !

Mais en même temps soulagé d'un grand fardeau.

Il n'y a pas eu de plaintes !





Classe de Mer

Le jeudi 19 juin 1997 était le jour J. Depuis plusieurs mois nous préparions "la classe de mer" et enfin l'heure de partir avait sonné. Si les parents ressentaient quelques inquiétudes, les enfants, eux, étaient pressés de monter dans le car.

Après un voyage sans problèmes, nous sommes arrivés à la Tranche sur Mer au centre des P.E.P. Et là les choses sérieuses ont commencé : il a fallu faire son lit et défaire sa valise ! Ce ne fut pas sans cris, ni soupirs.

Vendredi matin, départ pour la pêche aux crevettes, bigorneaux, étoiles de mer... La cueillette fut bonne malgré les bourrasques de vent et de pluie. L'après-midi fut consacrée à la mise dans l'aquarium de la chasse et au courrier.

Samedi, voyage à La Rochelle : visite du Port, des remparts, de l'Aquarium. En marchant sur les remparts, plus d'un s'est senti une âme de mousquetaire.

Dimanche, enfin nous pouvons nous mesurer aux menhirs et au dolmen et nous nous sentons bien petits.

Lundi, visite des Sables d'Olonne et de la criée. Mardi après-midi, un petit tour sur un voilier. Mercredi, nous sommes allés casser des cailloux afin de ramener des fossiles.

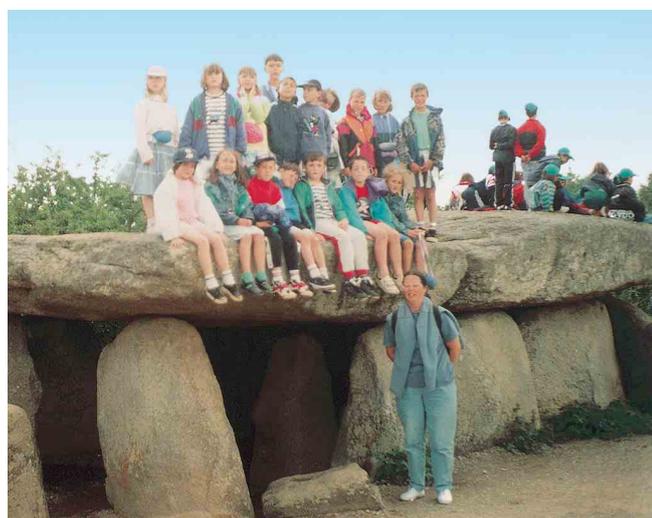
Jeudi ce fut le retour à Reilhac. Et la plage ? Et la baignade ? Malheureusement le soleil n'était guère au rendez-vous et nous n'avons pu nous baigner que 2 fois.

Malgré tout, nous nous souviendrons de cette semaine.

La Directrice
Mme VERMENOUEZ



Reilhac, 19 juin. Branle-bas et départ du groupe vers la Tranche-sur-Mer - Précision : le maire est resté !



Sortie éducative au Lac du Pêcher

Les élèves de la classe CM1-CM2 ont terminé l'année scolaire 96/97 au lac du Pêcher en Cézallier.

Partis le lundi matin, sous le temps pluvieux, la montée par le téléphérique au Plomb du Cantal dut être annulée. Ce qui élimina la descente à pied vers Prat de Bouc : pas possible d'avoir l'occasion de rencontrer chamois, mouflons etc...

Pourtant après réflexion, le musée de la Faune à Murat permit de les voir de plus près mais hélas pas en pleine action.

Après l'installation au centre et avoir avalé un rapide pique-nique, la première sortie en pinatelle débutait avec pour objectif l'approche silencieuse de cervidés (quelques chevreuils aperçus par-ci, par-là). Mais bientôt ces animaux sauvages avaient été remplacés dans les esprits par la récolte de champignons (quelques magnifiques cèpes ayant attiré l'attention de certains chercheurs). C'est avec un certain plaisir que ces bolets furent consommés le soir même sans être prévus au menu.

Après une nuit quelque peu pénible pour l'encadrement, le petit déjeuner consommé, c'était le départ pour une grande boucle d'une vingtaine de kilomètres autour du lac. La pluie était à nouveau de la partie, mais l'espoir de surprendre quelques cervidés ou de trouver des champignons était plus important que le manque de soleil. Quelle ne fut pas la joie lorsqu'un autochtone plaisantin signala cerfs et chevreuils à plusieurs centaines de mètres du groupe.

Effectivement, entre les pins, se dessinaient des silhouettes de bêtes encornées. A l'approche, il s'avéra que ce n'était qu'un troupeau de salers !

Retour au centre au plus vite par chemins et marécages, la navette pour Neussargues nous attendait. Retour reposant par le train.

Merci à Suzanne Lafarge et Marie-Hélène Séronie pour le dévouement et la patience dont elles ont fait preuve pendant l'encadrement.

Daniel Delor



Pas de cervidés au départ... tout simple, ils étaient cachés par les champignons ! Heureusement, les "Salers" jouaient le jeu.



Découverte de la forêt.

Groupe d'initiation au Théâtre



Au cours de l'année scolaire 96/97, le groupe d'initiation au théâtre de Reilhac, composé de huit acteurs en herbe (tous fréquentant l'école primaire) ont préparé un spectacle en vue de la fête de l'école se déroulant fin juin. Ce programme théâtral était basé sur l'étude de la



langue française (pièges et astuces que cette langue peut comporter).

Le programme était le suivant :

- Mille mots à l'heure
- Y'a un beug
- Salade d'homonymes
- M. Clown au Pôle Nord
- Poil de carotte (extraits et adaptation).

Daniel Delor

Activités de l'Association des Parents d'Élèves

Chers parents et amis de l'école de Reilhac, l'année 1997 s'est terminée, laissant avec elle de nombreux souvenirs. Nous allons ouvrir ce bel album, de l'année écoulée, et en tourner quelques pages ensemble...

Les premières pages s'ouvrent sur le voyage des CE1 et CE2 au bord de l'océan (fin Juin 1997). Malgré un temps nuageux et incertain, les enfants se sont régalés de ce séjour sortant de l'ordinaire à tous points de vue (paysages, encadrements, vie de groupe, visites guidées, 2 baignades dans les vagues de l'océan, ...).

Les pages suivantes présentent le voyage des petites classes à... Reilhac. En effet, on remarque sur cette page le temps hivernal (bien qu'on se trouve au mois de Juin), et la ballade prévue au Plomb du Cantal remplacée par des jeux et autres activités dans le cadre « chaud et douillet » de l'école !

Continuons à tourner les pages, pour découvrir le voyage des plus grands au Lac du Pécher, près de Murat, où ils ont goûté la joie d'être ensemble (pendant 2 à 3 jours), dans une ambiance autre que celle de la famille.

Que de souvenirs pour chacun !

Après avoir parcouru rapidement cet album 97 et s'être réjouis ensemble, nous allons rappeler quelques points de la vie de l'APE durant cette année passée et celle présente.

► Le nouveau bureau élu fin septembre 97 se compose de :

M. L. SCHMUTZ	Président
M. B. LAVEISSIERE	Vice-Président
Mme H. BARRIONUEVO	Trésorière
Mme S. GEORGES	Trésorière adjointe
Mme C. DELON	Secrétaire
Mme S. GIBERT	Secrétaire adjointe
Mme M. VERMENOUEZ	Assesseur
M. Ph. FREYSSINIER	Assesseur

► Notre quine du samedi 22 novembre 97 s'est bien déroulé, malgré quelques malades. Nous remercions vivement les jeunes qui nous ont aidé lors de la préparation et au cours du déroulement de cette soirée.



*Fête de l'Ecole de Reilhac...
de la danse et beaucoup de spectateurs.*



Informatique

Activités de l'Association des Parents d'Élèves

Pour l'année 98 (Janvier à fin Juin)

➡ Les activités extra-scolaires ont repris sur un schéma différent de l'année précédente.

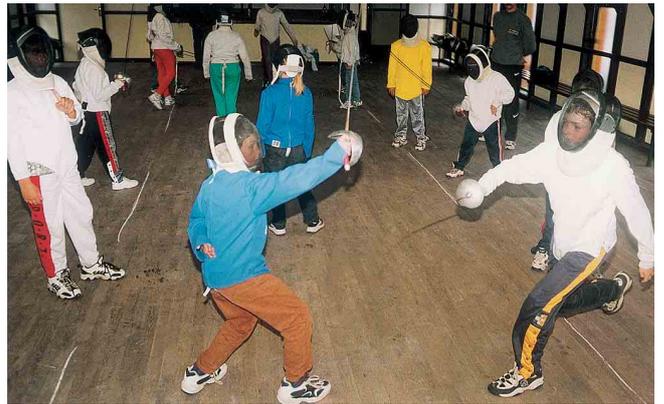
➡ Nous aurons encore notre « Journée Muguet » le premier Mai. Si vous souhaitez recevoir un joli brin de muguet, ouvrez votre porte ; nous sonnerons à toutes.

➡ La fête de l'école, clôturera l'année avec les spectacles réalisés par les enfants : danses, contes, mimes, théâtre,... Venez encourager nos petits talents, c'est une joie pour eux que de jouer devant les grands !

Notre chapitre se termine avec ces quelques mots. Un autre s'ouvrira l'année prochaine. Nous vous disons donc à bientôt.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin participent et contribuent au bonheur des enfants Reilhacois.

L'APE de l'école publique de Reilhac
Le Président SCHMUTZ



Escime



Judo



Carnaval à Reilhac

En 1996 L'APE organisait le Carnaval à Reilhac.

Cette année 97, jeunes et moins jeunes se sont encore une fois ingénies à créer pour quelques heures, par leurs déguisements, leurs visages bariolés et mystérieux, un "look" de fête et de joie dans les rues de la commune.

Puis, envahissant la place de la Mairie, ils ont pu se faire admirer par les spectateurs Reilhacois et les inviter à les rejoindre à la salle des fêtes pour la soirée d'animation.



Meilleurs Vœux

C'est devenu une tradition ! Début janvier 1998, le Maire Jean-Pierre PICARD entouré de son conseil municipal a réuni l'ensemble du personnel de la commune pour à la fois les remercier pour le travail accompli durant l'année 97 et leur présenter les vœux pour le nouvel an, ainsi qu'à l'ensemble des présidents d'associations, le curé, les instituteurs et les représentants de la gendarmerie invités à cette manifestation.

Bonne retraite Roger

Après 18 ans de services rendus à la commune de Reilhac, Roger Mas a fait valoir ses droits à la retraite.

Le sérieux, la compétence, la disponibilité dans son travail lui valent aujourd'hui la reconnaissance et l'estime des habitants de la commune.

C'est entouré de sa famille, madame Mas et ses enfants, des membres du Conseil Municipal, du personnel de la mairie, que le Maire Jean-Pierre Picard a voulu retracer en termes chaleureux sa carrière, et lui souhaiter au nom de tous une bonne retraite.

"Mon cher Roger, au nom de la municipalité, au nom de tous tes amis ici présents, je te souhaite simplement de réussir ta retraite comme tu as réussi ta carrière professionnelle, accepte ce cadeau d'aussi bon cœur que nous te l'offrons, et permets nous de te compter parmi nos amis, et d'accepter une amitié sincère, forte d'estime et de reconnaissance..."

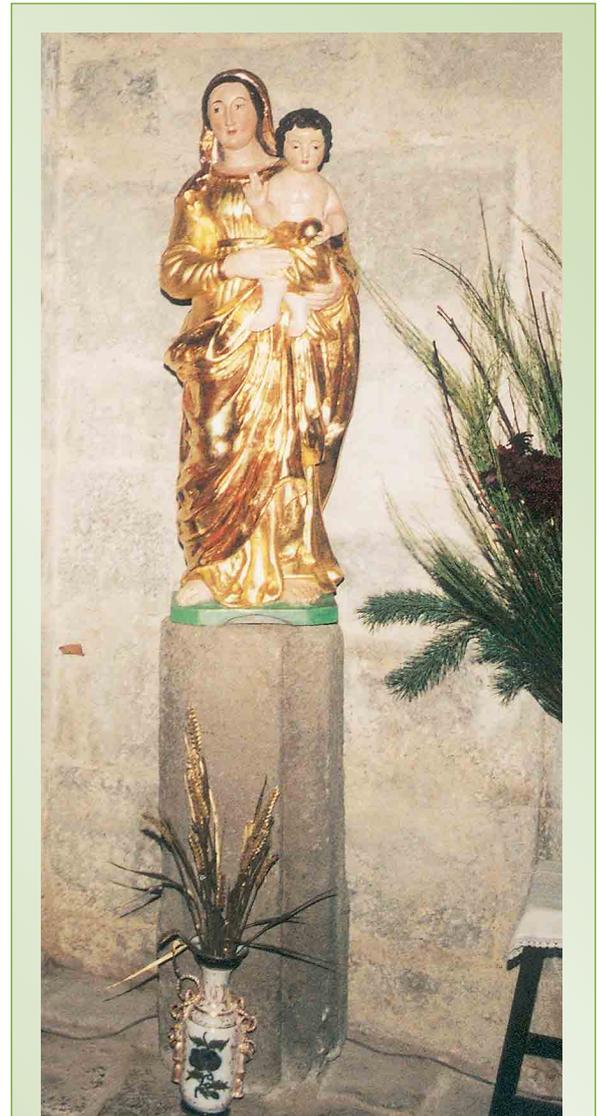
A cette sympathique manifestation, s'étaient joints les anciens Maires de Reilhac : M. Mas, Mme Serpeau, M. Olivier mais aussi le conseiller général du Canton de Jussac Jacques Markarian.

Bonne retraite.

L'examen final...



... s'est bien passé !



Comme annoncé dans le dernier Bulletin, la statue "La Vierge à l'enfant de l'église de Reilhac" est restaurée. L'appel est bien compris.

Grâce aux nombreux dons versés, cette œuvre d'art a retrouvé toute sa valeur.

Merci à tous ceux qui y ont participé.

Inauguration de la traverse



Améliorer la traverse de Reilhac était une nécessité, c'est chose faite. L'aménagement de la RD 453, de la voie communale n° 8, au carrefour de Lagarde en 1996, a consisté sur 600 mètres à recalibrer la chaussée à 5 mètres par la pose de bordures hautes d'un côté et de caniveaux de l'autre. Les bordures hautes délimitant un trottoir propre à assurer la sécurité des piétons.

Après la cérémonie du ruban, lors de la réception offerte par la municipalité dans la salle polyvalente, le Maire de REILHAC Jean-Pierre Picard, en présence de monsieur Philippe PONDAVEN Préfet du Cantal, monsieur François MALHANCHE, Secrétaire Général, monsieur Roger Besse Président du Conseil Général, monsieur Jacques MARKARIAN conseiller général, monsieur Yvon BEC Président du District et de nombreuses autres personnalités, devait déclarer :

"C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour inaugurer la traverse de REILHAC.

Notre commune est très honorée de recevoir ensemble, à cette occasion, le représentant de l'État, le Président du Conseil Général et le Président du District.

Cette rencontre est très symbolique, puisqu'elle souligne avec force la parfaite collaboration qui a présidé à cette réalisation.

Les élus que nous sommes ont toujours tendance à dire ce qui ne va pas, il est bon de pouvoir aussi mettre l'accent sur ce qui va bien, par la commune avec l'aide technique et financière de l'État, du Département, du District, du Syndicat d'Électrification, d'E.D.F., et de France Télécom.

Il s'agissait en effet d'un chantier important pour une commune comme REILHAC puisque l'ensemble de la dépense publique atteint 1 655 000 F. Les travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions grâce à la parfaite collaboration des différents services et des entreprises que je tiens à remercier ici, il s'agit notamment de l'entreprise Cochery-Bourdin-Chaussée et de l'Entreprise Lavigne.

Comme tous les chantiers, celui-ci a occasionné des nuisances aux habitants de REILHAC et surtout aux riverains. Leur patience est enfin récompensée et je tiens à les remercier de leur compréhension.

Ces travaux d'aménagement étaient tout à fait nécessaires, chacun le reconnaît. En effet REILHAC a vu sa population augmenter depuis 1985. Le revers de la médaille de ce récent dynamisme se situe du côté des voies routières. La circulation devenant de plus en plus importante, nos routes se sont révélées dangereuses, car inadaptées au trafic intense.

Ce problème de sécurité a retenu toute l'attention de la municipalité qui s'est attachée à le résoudre et nous avons tout mis en œuvre pour que tous, habitants et visiteurs, puissent circuler de façon satisfaisante et sans danger.

La portion de la traverse du Bourg que nous inaugurons aujourd'hui est en fait la dernière partie d'un grand chantier commencé il y a plusieurs années en collaboration avec le Conseil Général et j'en profite pour remercier notre Conseiller Général du Canton de JUSSAC, Jacques MARKARIAN pour l'appui qu'il nous a apporté. C'est en effet en 1990 que REILHAC a vu ses deux entrées améliorées et en particulier le carrefour très dangereux de Lagarde grâce aux travaux financés par le Conseil Général sur le CD 922.

Sachez, Monsieur le Président du Conseil Général, que ces travaux ont permis de résoudre un très dangereux point noir et d'apporter plus de sécurité aux Reilhacois.

Je suis très heureux, Monsieur le Président, de pouvoir vous en remercier publiquement au nom de tous ceux que je représente.

L'État a toujours accompagné financièrement la commune pour nous permettre de réaliser les travaux de sécurité sur les voies d'accès à REILHAC. Lors de chaque tranche de travaux, nous avons reçu une aide au titre de la Dotation Globale d'Équipement. Cette aide nous a été très précieuse car notre budget n'aurait pas supporté de telles dépenses.

En tant que Maire, je tiens, Monsieur le Préfet, à vous en remercier très vivement.

Au delà de ces travaux de sécurité, je voudrais souligner l'importance des travaux réalisés ou financés par le District. En effet, avant que soient entrepris les travaux de voirie proprement dits, le District a changé la conduite d'eau et a fait procéder à la mise en séparatif des réseaux d'assainissement ce qui, bien sûr, supprime des nuisances importantes pour les riverains mais aussi permet d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration. C'est une nouvelle fois, la preuve que le District joue pleinement son rôle de coopération intercommunale en intervenant non seulement dans la ville Chef-lieu mais aussi dans les communes périphériques.

J'en remercie tous mes collègues du District et en particulier notre Président Yvon BEC.

Merci aussi au Syndicat d'électrification et à son Président Monsieur TABAIZE d'avoir accompagné ces travaux : tous les usagers sont très satisfaits de l'amélioration apportée à l'éclairage public et merci également à E.D.F. et France Télécom qui ont dû intervenir.

Comme vous avez pu le constater, REILHAC peut être fier de sa traverse tant sur le plan esthétique que fonctionnel. Cette réalisation embellit notre cité et prolonge nos efforts pour améliorer notre cadre de vie.

Je voudrais terminer mon propos sur un point qui me tient à cœur.

Cet aménagement comme tous les travaux de voirie est destiné à apporter plus de sécurité, il ne doit en aucune façon servir de prétexte à certains pour commettre de coupables et dangereux excès de vitesse. J'en appelle donc au bon sens de chacun des Reilhacois pour savoir profiter avec justesse et raison du mieux être que procurent ces travaux d'aménagement de circulation.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Général,

Je tiens une nouvelle fois à vous dire combien nous apprécions votre présence à nos côtés aujourd'hui. Elle est le signe de l'intérêt que vous portez au développement des petites communes du Département, elle témoigne de la considération dont vous faites preuve à l'égard de tous ceux qui y vivent.

Cette journée restera inscrite en lettre majuscule dans l'histoire de la commune de REILHAC.

Merci"



Puis à tour de rôle les personnalités présentes prenaient la parole, et devant l'ensemble de la population de Reilhac qui avait tenu à manifester sa satisfaction, confirmaient les propos du Maire, reconnaissaient le bien fondé de ces travaux, et se félicitaient de la bonne utilisation des subventions ou interventions de l'État, du Département et du District.



La Fête à Reilhac

A propos de la Fête,

Au cours de l'année 97, nous avons organisé diverses animations (une dizaine) qui, nous l'espérons, vous ont satisfait.

Revenons à la plus importante, la fête des 2 et 3 août qui cette année s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Il est 14 heures, ce samedi 2 août, et le coup d'envoi est donné.

Une quarantaine d'équipes se sont rencontrées et se sont mesurées à la pétanque.

Plus tard, c'est au tour des enfants de se divertir avec des petits jeux qui leur rapporteront à tous quelques friandises.

Dans la soirée, nous avons pu défiler à travers le village avec la retraite aux flambeaux et pour ceux qui n'étaient pas fatigués, il y avait encore la solution du bal où ils ont pu essayer quelques pas de danse avant d'aller se reposer pour le lendemain.

Mais pas question de s'endormir trop longtemps. Dès 7 heures, l'équipe du réveil en fanfare œuvrait dans tout le village pour vous rappeler que la fête n'était pas finie. Rendez-vous sur la place du Bourg où divers stands sont là pour vous divertir (concours de quilles, vente de pâtisseries, pesée du jambon, châteaumontage, vélo kangourou...)

Allez ! Une petite pose pour se restaurer et c'est reparti avec l'humour de la troupe d'Art scénique qui occupa une bonne partie de l'après-midi.

Juste avant le dîner, la finale des jeux, bravo aux heureux gagnants.

La soirée du dimanche continue sur "les chapeaux de roue" avec Eric Miagga et son side-car basket. Il nous a présenté un spectacle acrobatique digne de ce nom et nous espérons que vous l'avez tous apprécié.

Puis, le noir de la nuit a fait place aux "brillantes" fusées du traditionnel feu d'artifice qui est toujours attendu avec impatience.

Nous espérons que vous avez apprécié la fête 1997 et nous remercions toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à sa réussite (habitants de Reilhac, commerçants...) Merci aux employés communaux pour leur aide technique.

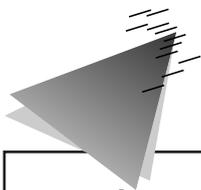
Merci à Monsieur le Maire et son équipe municipale pour son soutien.

Suite à l'assemblée générale de septembre 1997,

voici la nouvelle équipe du comité des fêtes

M. Jean-Pierre Picard	Président d'Honneur
M. Serge Four	Président
M. J.M. Larion	Vice-Président
Melle F. Calvet	Trésorière
M. C. Claveirole	Trésorier-Adjoint
Mme M. Four	Secrétaire
Melle C. Calvet	Secrétaire-Adjointe

Membres actifs : P. MEILHAC, V. MIZERMONT, M. MIZERMONT, M. KABOUS, V. CLAVEIROLE, A. CAINO, S. GRAMOND



DISTRICT du Bassin d'Aurillac

RÉUNION DÉCENTRALISÉE DU DISTRICT

La réunion de bureau du mardi 2 décembre 1997 s'est réunie à Reilhac

Ont été notamment examinés :

1 - PROGRAMME 1998 DE PROMOTION DU "PARAPLUIE D'AURILLAC".

Présentation par Monsieur PIGANIOL, représentant des 3 professionnels du parapluie du Bassin d'Aurillac.

2 - POINT SUR LE PROJET D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES :

Comme convenu, une délégation composée de MM. BEC, DESTANNES, ESTIVAL, DEBORD, LOURS, FILHOL, VEROUIL : KLEM, COTTAZ, a rencontré le Conseil Municipal de Saint-Paul.

3 - Approbation du projet de cahier des charges pour la mission d'assistance et de conseil de la D.D.E. pour la recherche de site pour l'implantation d'un chenil.

4 - Point sur les aires de passage des gens du voyage.

Le Conseil Districale a délibéré pour la réalisation de 3 aires. 2 sont achevées, la troisième est prévue sur la commune de Naucelles.

5 - QUESTIONS DIVERSES : L'ABATTOIR.

Monsieur le Président informe le bureau que la réunion qui s'est déroulée la veille avec les professionnels sur le projet du "POLE VIANDE" s'est très bien passée et a



pratiquement permis de déboucher sur un accord. Le projet a été présenté le jeudi suivant lors d'une réunion des "Commissions réunies" (tous les conseillers districaux).

REILHAC ET LE DISTRICT

Quelques opérations importantes

- Piste d'athlétisme :

Le Cantal était le seul Département français qui ne disposait pas d'une piste d'Athlétisme agréée par la Fédération Française d'Athlétisme, et une telle réalisation était fortement réclamée par les nombreux adeptes de ce sport.

C'est pourquoi le District du Bassin d'AURILLAC a décidé de construire cet équipement (sur le complexe sportif de la Ponétie) qui va être à la disposition des utilisateurs.

Il comprend une piste de 400 mètres avec six couloirs, des aires de sauts, des aires de lancers et est réservé exclusivement à l'athlétisme. De plus un bâtiment destiné au rangement du matériel et des équipements sportifs acquis par le District est en cours de construction.

Les Reilhacois adeptes de ce sport pourront le pratiquer dans d'excellentes conditions.

Eau et Assainissement

Poursuite par le District du maillage du réseau d'alimentation en eau potable aux importantes ressources de Velzic, et mise en séparatif des réseaux d'assainissement conformément au contrat d'agglomération.

Au premier trimestre, les habitants de Reilhac devraient être raccordés aux sources de Velzic via Naucelles déjà raccordée.

Construction d'un pôle viande :

Celui-ci répond aux besoins de la filière viande du Cantal. Sur le plan social et équipement : ses objectifs :

- gagner des marchés ;
- développer une image de qualité ;
- valoriser les produits du Cantal ;
- consolider et augmenter le nombre d'emplois.

Visite du Préfet à Reilhac

Le 2 septembre 1977, Monsieur le Préfet Philippe PONDAVEN était en visite dans le canton de Jussac.

Durant toute cette journée, les maires de ces communes et le Conseiller Général Jacques Markarian, ont présenté à M. le Préfet les travaux effectués et les améliorations apportées sur le plan de l'environnement et sur les conditions de vie des habitants.

Reilhac était à l'ordre du jour, ses élus n'ont pas manqué de faire connaître à M. le préfet les réalisations en perspective pour les trois prochaines années, et principalement l'implantation d'une maison de retraite.



Visite de la Mairie

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE NAUCELLES et REILHAC

Les activités de l'Association se résument à deux manifestations les 8 mai et le 11 novembre.

La cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 a été célébrée cette année le dimanche 11 mai 1997. Office religieux en l'Église de Naucelles. Après les cérémonies, les Anciens Combattants, les veuves, les Maires et des membres du Conseil Municipal des deux communes se sont réunis pour un vin d'honneur et un repas fraternel. Nous avons regretté la présence de Monsieur OLIVIER, Maire de Naucelles, retenu à son domicile par la maladie.

Pourquoi ces manifestations : tout simplement pour saluer la mémoire des soldats de tous grades, morts au Champs d'Honneur et rendre hommage à leur sacrifice. Notre but, porter à la connaissance de la population qui n'a pas connu la guerre et aux générations montantes qui seront la France de demain, qu'il ne faut pas oublier et aussi leur inculquer la vigilance, et agir pour conserver la Paix et la Liberté.

Composition du bureau :

Président d'Honneur : Louis GUIBERT
Président actif : Géraud GERVAUX
Vice-Président : Maius RIGAL
René TEULIÈRE
Louis PEYRAT
Trésorier Secrétaire : Robert POUNHET
Noël BRUEL
Membres : RIEU - Mmes BLANC - CAPREDON

*Le président
Géraud GERVAUX*



ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.

COMITÉ DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE



Le Comité des Anciens d'Algérie de la Vallée de l'Authre regroupe sept communes soit : Naucelles, Reilhac, Teissière de Cornet, Crandelles, Laroquevieille, Marmanhac et Jussac. Son effectif de 187 adhérents reste stable. En 1997, notre camarade André Lajarrige nous a quitté après une longue maladie.

La cérémonie du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie) aura lieu à Jussac le 22 mars 1998 avec l'inauguration d'un "Square du 19 mars 1962". Comme chaque année, nous invitons les anciens combattants et la population à participer à cette célébration du souvenir ainsi qu'au 8 mai et 11 novembre.

Le voyage organisé en Juin nous a conduit à Corde et Albi.

L'Assemblée générale a eu lieu à Marmanhac suivie de notre traditionnel banquet dans une ambiance toujours aussi amicale.

Nous remercions les gens qui ont assisté à notre soirée de septembre. Ce qui nous permet d'alimenter notre caisse (fonds de solidarité).

Ancien d'A.F.N., si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus en vous adressant au responsable du Comité, pour la commune de Reilhac : Monsieur Marius CANORD, cité des Landes.

Les Associations

CLUB DE L'UNION DES AÎNÉS DE REILHAC ET NAUCELLES

L'année a été bien remplie d'activités.

Nous avons organisé 9 goûters dans le courant de l'année ; 4 sorties d'une journée. Musique pour février auquel nous avons collaboré qui nous a permis d'organiser un thé dansant à la salle polyvalente de Naucelles.

1ère sortie : le 10 avril à Lacaze chez Gaston, visite au quatre routes de Senilhes des bêtes empaillées.

2ème sortie : le 19 juin à Pompadour, l'après-midi, visite de la jumenterie.

3ème sortie : le 4 septembre, sortie à Ardes-sur-Couze, nous avons visité le parc animalier.

4ème sortie : le 2 octobre. Sortie à Ferrière. Dégustation de foie gras. Vente de pâtisseries (faites maison) lors des fêtes patronales de Naucelles et Reilhac.

Voyage en Alsace : du 26 mai au 31 mai pour quelques uns d'entre nous.

Le 4 décembre : repas de fin d'année au Bon Accueil à Polminhac.

Le 17 décembre : Assemblée Générale à l'issue



de laquelle nous clôturerons l'année par un goûter.

Suite à l'Assemblée extraordinaire du 21-01-1998, et en vote à bulletin secret, un nouveau conseil d'administration a élu le bureau dont voici la composition :

Président :	BONHOURE René
Vice-Présidents :	CLAVEYROLE Lucien PRUNET Jean
Secrétaire :	Mme VEYLET Louise
Secrétaire adjointe :	Mme LAVIALLE Marie-Louise
Trésorière :	Mme GASQUET Jacqueline
Trésorière adjointe :	Mme ESCARIO Jeanne

En souhaitant que de nombreux retraités des deux communes viennent nous rejoindre.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette année encore la société de chasse a fait un gros effort de repeuplement. Ce sont quelques 46 lapins, 14 lièvres, 135 perdreaux et 160 faisans qui furent lâchés représentant une somme de plus de 30 000 francs.

Le plan chasse de 7 chevreuils a été réalisé sans problème.

Le repas de la chasse servi comme tous les ans à la salle polyvalente a réuni de nombreux amis de la nature ainsi que les agriculteurs de la commune dans une très bonne ambiance.

Le 5 juillet 1998, se déroulera à Broussette la fête de la chasse. Comme en 1993, celle-ci se déroulera dans le magnifique parc du Château de Broussette aimablement prêté pour la circonstance par leurs propriétaires M. et Mme Delzons. Retenez bien cette date pour que vous puissiez participer vous aussi à son succès que nous espérons au moins aussi grand que lors de la première édition.

Merci à tous les bénévoles et à tous les amis de la ruralité que nous représentons.

Le bureau



Des images encore bien présentes...



LE TILLEUL REILHACOIS

Société de Pétanque

Pour cette saison 1997, la société comptait une quarantaine de licenciés. Ce qui prouve que la pétanque est un "sport", une détente partagée par beaucoup de Reilhacois et Reilhacoises. La société a représenté le club et en même temps la commune de Reilhac sur tous les championnats départementaux, tête à tête, doublettes, triplettes, doublettes mixtes, corporatifs, coupe du Cantal, Challenge de l'Amitié.

Classés en milieu de tableau sur 50 sociétés dans le Cantal, prouve que notre Club prend toute sa place dans la commune, et a fait preuve d'une grande activité.

A noter que pour chaque déplacement, le club participe aux frais de déplacement.

La fin de saison 1996 avait vu notre trésorier, Maurice Labertrandie, partir pour raisons sportives. Mais il a prouvé son attachement au club, étant présent à toutes nos manifestations : deux concours au boulodrome distric, concours de belote et à tous les concours internes dans lesquels de mars à

septembre une trentaine de Reilhacois ont participé. Merci à Maurice.

Sa remplaçante, Martine Raffy, a continué sa mission avec brio.

Le budget avoisinant les 50 000 F est autofinancé sur la saison, grâce à nos diverses manifestations, et à l'aide de la commune, des commerçants et artisans reilhacois. Merci encore à eux pour le soutien qu'ils nous apportent.

Pour la saison 1998, qui verra notre Club fêter ses dix ans, on espère atteindre les 50 licenciés, et voir encore plus de reilhacois venir à la pétanque, comme le disent nos statuts "Pétanque = Détente".

On note avec satisfaction que notre secrétaire, Monsieur DELOR Daniel s'est vu décerner le diplôme d'honneur de la Ligue Auvergne-Bourbonnais, remis par le président de F.F.B.J.P.

Après l'assemblée générale du 14 décembre 1997, le bureau est formé comme suit :

Président d'honneur	Jean-Pierre PICARD
Président actif	Jean-Michel LARION
Vice-Président	Alain DELON
Vice-Président délégué	
au Boulodrome Distric :	Louis FAUGÈRES
Trésorier	Martine RAFFY
Trésorier-Adjoint	Gérard VIGNERON
Secrétaire	Daniel DELOR
Secrétaire adjoint	Bernard LAVEISSIÈRE

Le tilleul reilhacois invite tous les amoureux de la petite boule à les rejoindre et vous souhaite une bonne année 1998.

*Le Président - Michel LARION
Le Secrétaire - Daniel DELOR*

LE POINT SUR LE COL DE LÉGAL

Saison ski 1997/1998 au 10 février 1998

Redevance : 892 journées dont 250 scolaires des communes du Syndicat.

PRESTATIONS MATÉRIEL : 718 locations.

L'EMPLOI : Le Syndicat a employé trois journaliers.

L'HÉBERGEMENT POUR 1998 :

- Objectif fixé en 1996 : 750 nuitées.
- **Objectif réactualisé en 1998** : 1 000 nuitées.

- **État des réservations 1998 au 10/02** : 809 nuitées.

Ces quelques chiffres montrent que la commune de Reilhac a eu raison de s'impliquer dans ce projet porteur de l'économie locale.

Les délégués proposeront une journée de découverte de ce Centre d'Accueil et de son environnement.

A bientôt...
Bernard Laveissière

Les Associations

FOOTBALL CLUB REILHACOIS



Tournoi de foot à Reilhac - Challenge Canrord-Dejou-Vigouroux

La saison dernière 96-97 aura été, sans nul doute, l'une des plus délicates qu'aura traversé notre club ces dernières années. Si l'on savait l'effectif un peu juste en nombre de licenciés, 37 séniors et 13 dirigeants, au sein du bureau du président Serge LEYBROS, on était loin de penser qu'il faudrait autant cravacher pour accomplir une saison convenable et finalement assurer le maintien de nos deux équipes dans leur championnat respectif à savoir en 1ère et 3ème Division, à la grande satisfaction de l'entraîneur J.-Philippe MONCANIS. Le point fort qui a permis au groupe de se sortir de cette période de doute a été le remarquable état d'esprit de la nouvelle génération des jeunes reilhacois très solidaires, ce qui semble de bon augure pour la saison à venir.

Cette nouvelle saison 97-98 se doit de confirmer ce nouvel élan. La tenue de la dernière Assemblée Générale du 1er juin 97 a semblé significative, suivie par plus d'une cinquantaine de licenciés et au cours de laquelle ont été tracées de nouvelles lignes directives, bien plus strictes et qui doivent permettre à chacun de retrouver sérénité, solidarité mais aussi enthousiasme et beaucoup de plaisir.



Assemblée générale, le 1er juin 1997

Répondant aux sollicitations du Président, Claude VIGNERON, reilhacois bon teint, a accepté le rôle d'entraîneur du club, aidé dans sa tâche par J.-Ph. MONCANIS. Le club remercie et félicite la démarche d'un jeune joueur, Fabrice LAFARGE qui a suivi avec succès les cours d'arbitrage. Étant le seul arbitre du club, il nous permettra néanmoins d'être en règle avec les statuts réglementaires du District du Cantal.

Pour en terminer, un grand merci une nouvelle fois aux artisans et commerçants reilhacois pour le soutien qu'ils témoignent tout au long de la saison en faveur de notre club.

Le Président
Serge LEYBROS

ÉCOLE DE FOOT

Les jeunes footballeurs poursuivent de belle manière leur apprentissage avec le ballon rond. Un effectif très intéressant composé cette saison de 18 débutants et 19 poussins a permis aux responsables d'engager 2 équipes débutants (à 5) et 2 équipes poussins (à 7) dans leur championnat respectif.

Le regroupement bénéfique avec la commune voisine de Naucelles est apprécié de tous pour la grande joie des jeunes footballeurs.

Il est agréable cette saison d'enregistrer la venue de trois footballeurs séniors dans l'effectif des responsables, ce qui représente toujours un exemple pour les jeunes générations.

Seul petit grain de sable dans l'excellent fonctionnement de cette Ecole de foot, le groupe d'encadrement souhaiterait une plus large participation des parents lors des déplacements des enfants le samedi après-midi (un roulement serait tellement simple...).

Encadrement :

Responsables : S. LEYBROS

Responsable débutants : G. VIGNERON - D. TOUZY

Responsables poussins : CH. MARCHE - S. GRAMOND - F. et N. RABHI



CLUB CANIN CANTALIEN

Pour le Club Canin, la saison 1997 a été bien remplie. Un nombre important de maîtres et de chiens ont assisté régulièrement aux entraînements à la discipline "obéissance". Ils ont lieu tous les samedis après-midi à partir de 14 h 30 et les dimanches matins à 9 h 30 et en période estivale les jeudis soir à 18 h 30.

Pour le sport canin :

- **AGILITY** (*saut d'obstacles*). De nombreux licenciés du Club ont participé à des concours dans la région Auvergne et sur le plan national.

- **RING** (*attaque défense*). Participation des chiens du Club Canin Cantalien de Reilhac à des concours nationaux sur toute la France, avec de bons résultats.

* Présent déjà en 1996 aux sélectifs (concours nationaux de très haut niveau en Travail) pour la sélection des 30 meilleurs chiens de toute la France :

• *Diégo dit Djin du Chemin de la Gazelle*, Berger Belge malinois à André Dancie nous a honoré pour la deuxième année, en participant aux trois sélectifs avec les meilleurs chiens pour une qualification au Championnat de France.

Pour 1998, Diégo dit Djin, après avoir donné satisfaction à son maître prend une retraite bien méritée.

• *Hooks*, berger belge malinois mâle prend la relève et nous promet un bel avenir. A suivre...

- Notre concours RING :

Un soleil radieux les 20 et 21 septembre 1997. Quatre chiens du Club Canin Cantalien ont participé et se sont bien classés.

Monsieur MARKARIAN, Conseiller Général, Monsieur FREYSSINIER, Adjoint représentant la Mairie de Reilhac, nous ont fait l'honneur d'être présents à la remise des prix. Présence très appréciée par le juge venu de

Nîmes et par les concurrents.

Merci encore de leur présence.

- Au Club Canin Cantalien, nous avons un homme d'attaque sélectionné en la personne de Thierry LAPORTE, aujourd'hui un autre homme d'attaque est parmi nous Thierry ESCASSUT qui vient du Rouget. Ces personnes s'occupent des chiens pour la compétition RING.

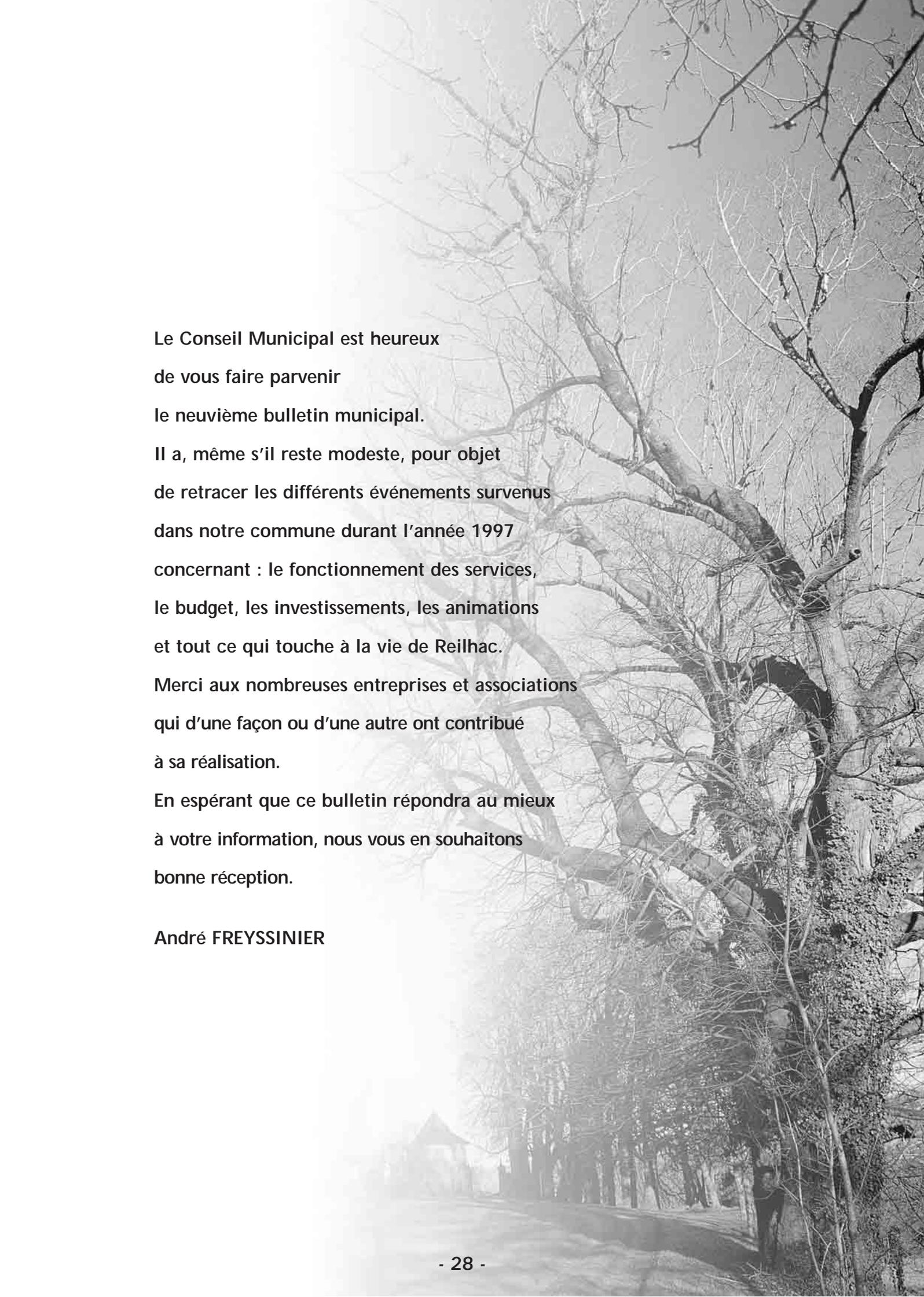
- Toujours un franc succès pour le Club Canin qui a été sollicité pour animer les fêtes locales dans le département et les départements limitrophes et faire découvrir, apprécier le sport canin.

- En progression d'année en année, le nombre d'adhérents au Club Canin Cantalien montre bien qu'une réputation se fait par les résultats, ce qui prouve que les compétences, les méthodes en matière d'éducation canine sont reconnues et appréciées.

Nous rappelons que toutes les personnes désireuses de venir nous rejoindre avec leurs compagnons peuvent le faire aux heures d'entraînement ou nous contacter au 04 71 47 27 48.

Le Président





Le Conseil Municipal est heureux
de vous faire parvenir
le neuvième bulletin municipal.
Il a, même s'il reste modeste, pour objet
de retracer les différents événements survenus
dans notre commune durant l'année 1997
concernant : le fonctionnement des services,
le budget, les investissements, les animations
et tout ce qui touche à la vie de Reilhac.
Merci aux nombreuses entreprises et associations
qui d'une façon ou d'une autre ont contribué
à sa réalisation.
En espérant que ce bulletin répondra au mieux
à votre information, nous vous en souhaitons
bonne réception.

André FREYSSINIER

Michel BRUEL

Produits de qualité

A votre service
dans le Bourg de Naucelles

—
Boucherie
Charcuterie
Volailles
—

Ouvert —
le dimanche —
matin —

Tél. : 04.71.47.25.60

Cantal Tour



Voyages et transports

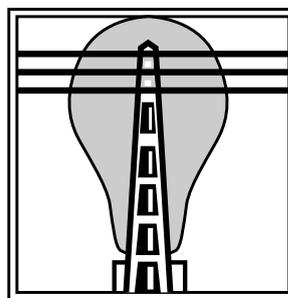
—
17, avenue Georges-Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. : 04.71.64.16.65

LE CREDIT AGRICOLE PRESENT DANS LE DEPARTEMENT

A JUSSAC :

- *Une agence permanente ;*
- *Un distributeur de billets disponible 24 h/24, 7 J/7 ;*
- *Cinq collaborateurs au service de la clientèle.*


l'esprit Cantal



S.A. ENTREPRISE **LAVIGNE**

Z.A. Lavalie - LE VIGEAN
15200 MAURIAC
Téléphone : 04.71.68.04.11
Télécopie : 04.71.67.37.81

Relaxez-vous en **KUBOTA**



CCBK4

Travailler avec un matériel à la pointe de la technologie ; être conseillé par un réseau de concessionnaires compétents ; s'appuyer sur un service après-vente performant : en choisissant un Kubota, vous garanzissez l'essentiel : votre satisfaction.

Kubota

3615 KUBOTA Le numéro 1 du compact.

L'Équipement Agricole Cantalien
Concessionnaire KUBOTA

Les Quatre Chemins - NAUCELLES - BP 701 - 15007 AURILLAC
Tél. : 04.71.48.85.85



CAISSE D'ÉPARGNE
D'Auvergne

avec passion pour la région



En choisissant Groupama
on fait bien plus que s'assurer



GROUPAMA

1ère MUTUELLE D'ASSURANCE

à AURILLAC : Rue du Coq Vert 04 71 45 50 50
Avenue Gambetta 04 71 45 50 60

FUEL - CHARBON

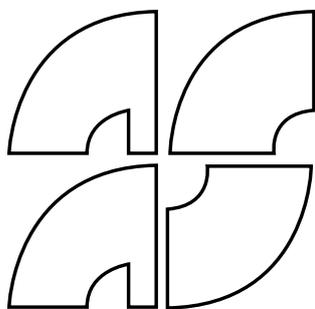
S.A.R.L.

Ets GIBERT

ALIMENTATION DU BÉTAIL
VOLAILLES, CHIENS, CHATS
ENGRAIS
POMMES DE TERRE
Aliment DUMAS

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.65.14



Atelier site
et architecture

DANIEL MAROT

S.A.R.L.

6, avenue Milhaud - 15000 Aurillac

Tél. : 04.71.48.78.20

Fax : 04.71.48.41.48

URBANISME - ARCHITECTE
DÉCORATION INTÉRIEURE
ETUDES PAYSAGERES

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS-LOCATION

Gérard BARBET

Zone Artisanale

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.63.03

SIRET 327 481 008 00016 APE 5510



EUROVIA
MIDI-PYRENEES

AGENCE AVEYRON-CANTAL
SECTEUR D'AURILLAC



TRAVAUX PARTICULIERS
TRAVAUX PUBLICS
ENROBE
AMENAGEMENT DE COURS

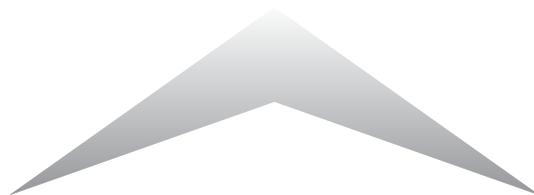
4, rue du Boudieu
15000 Aurillac

Tél. : 04 71 64 58 56 - Fax : 04 71 64 24 73

GRENIER D.



Grains - Aliments du bétail
Quincaillerie - Plomberie
Jardinage - Fer - Tôles
Matériaux

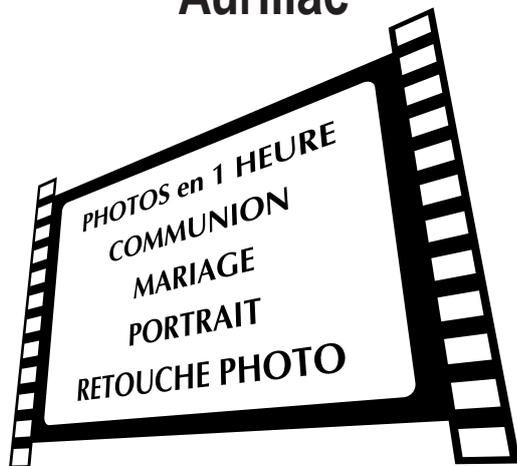


Les Quatre Chemins
15000 Aurillac

PHOTO EXPRESS

18 rue des Carmes

Aurillac



Thierry OLS

Tél. 04 71 48 90 53

MANUCENTRE



*Pêche
Chasse
Loisirs*



*Place de la Gare
15000 Aurillac*

Bernard Luybos

Listes de mariage

Cadeaux

Arts de la table

Z.A.C. de Sistrières - 47, Avenue Georges Pompidou
Route de Clermont-Ferrand - 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 63 59 50 - Fax : 04 71 64 15 42

MAÇONNERIE

TERRASSE

ENDUITS EXTÉRIEURS

BÉTON ARMÉ

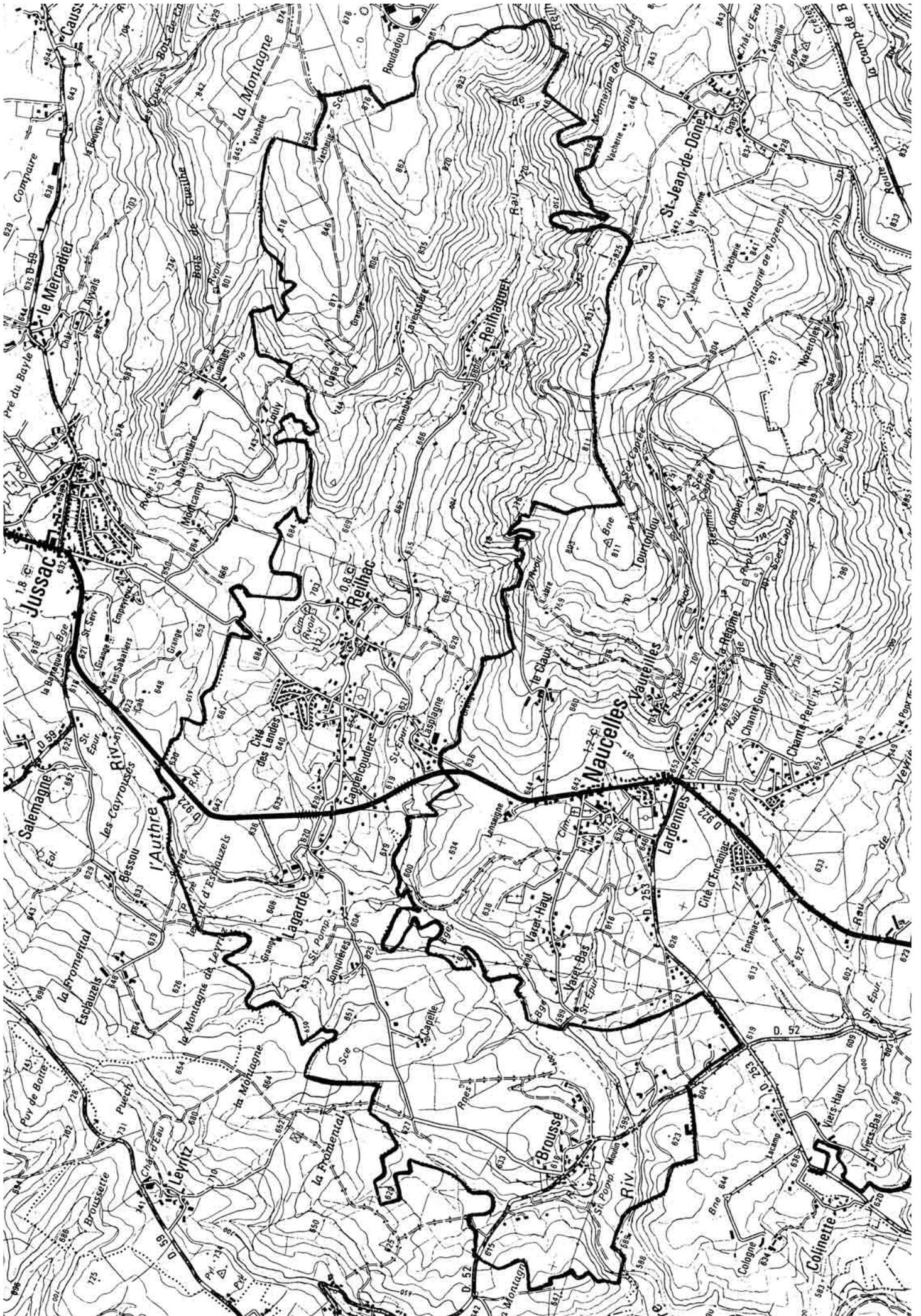
RÉNOVATION

Jean-Marcel

ESCALIER

8, Route de Vaureilles - 15250 Naucelles

Tél. : 04.71.47.22.01



*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune
vous offrent leur service...*

<p>MALBOS John <i>Plombier - Incombes</i> <i>Entretien piscine</i> Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p>MAUBERGER Daniel <i>Transports Médicaments</i> LASPLAGNES</p>	<p>BERGERON Bernard <i>Terrassements - Travaux publics</i> 19, Lotissement des Violettes Téléphone : 04 71 47 21 38</p>	<p>GEORGES Thierry <i>Nettoyage Locaux</i> REILHAGUET</p>
<p>BARRÈS Robert <i>Marchand de Fromages</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.38</p>	<p>COUDERC Pierre <i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i> CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 04.71.47.21.44</p>	<p>LAFARGE Christian <i>Entreprise de Carrelages</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p>BRUEL Serge <i>Chauffage Sanitaire</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.24.74</p>
<p>DEFILQUIER-CIVEL <i>Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.50</p>	<p>LAMOUREUX Pierre <i>Plâtrier</i> CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 04.71.47.22.15</p>	<p>LAINSCAK Michel <i>Chauffage - Sanitaire</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p>ESCALIER Marcel <i>Maçonnerie</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.22.01</p>
<p>MALBOS Daniel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.44</p>	<p>CARCY Gabriel <i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p>RIBEYRON Michel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.26.16</p>	<p>FONTANILLE Marcel <i>Marchand de Vins</i> BROUSSE Téléphone : 04.71.47.21.27</p>
<p>COSTES Pierre <i>Serrurerie</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.77</p>	<p>GAMEL Sylvie <i>Bar - Tabac - Restaurant</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p>THOMAS Annick <i>Atelier de Coiffure</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p>CONRIÉ Daniel <i>Électricité Générale</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.25.30</p>
<p>LABERTRANDIE Frères <i>Menuiserie - Charpente</i> LAGARDE Téléphone : 04.71.47.21.41</p>	<p>Epicier TIRAVY Catherine <i>"Le Petit Market"</i> LOTISSEMENT DES VIOLETTES Téléphone : 04.71.47.26.94</p>	<p>CADAC <i>Coopérative Agricole d'Amendements Calcaires</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.28.12</p>	<p>TISSANDIER Christine <i>Infirmière</i> <i>Cabinet - Soins à domicile</i> 15250 REILHAC Téléphone : 04.71.47.29.32</p>